

Événements p.9
Les RDV environnement
du mois de mai

Budget 2021 p.12
Zoom sur les projets

Médiathèque p.27
L'équipement s'offre
un coup de jeune

À LA UNE

Numérique : suivez le guide



Le télétravail... Mais en mieux !



**Domiciliation
d'entreprise**



**Location de bureaux
sans engagement**



**Location de salles
de réunion**

www.ocw.fr
04.78.05.61.35

OCW

SOMMAIRE



p. 22 ENVIRONNEMENT
Dedans, dehors, je trie!



p. 24 INTERCOMMUNALITÉ
La rue Mère Élise Rivet se prépare à l'arrivée des TCL



p. 28 VIE ASSOCIATIVE
Relancer le foot à Brignais

- 4 État civil
- 5 Prolongations: Parents, faites-vous confiance!
- 6 Arrêt sur images
- 8 Tableau de bord
- 9 **C'est dans l'air: Du bio, du vrac et du local!**
- 12 Finances: budget 2021
- 13 Décryptage: le métier d'assistant maternel
- 14 Jeunesse / éducation: la culture sur les bancs de l'école
- 16 Proximité: itinéraires citoyens
- 17 À la une: numérique suivez le guide
- 22 **Environnement: Ollas, l'arrosage ciblé**
- 23 Urbanisme: un aménagement mûrement réfléchi
- 24 **Intercommunalité: respectons le travail des agriculteurs**
- 26 Culture: réinventer la culture en temps de crise
- 28 Vie associative: en attendant le retour des jours heureux
- 30 Agenda
- 32 Libre expression
- 34 Pratique



Photo prise lors de l'ouverture du centre de vaccination de proximité de Brignais le lundi 3 mai.

Accompagner l'élan

Il est difficile d'écrire sur cette sortie de crise pandémique car tout ce qui est dit un jour peut se révéler dépassé le lendemain. Mais prenons le risque du meilleur.

Très bientôt, les terrasses de nos bars et restaurants seront rouvertes et nous pourrons nous y retrouver, côte à côte, pour partager un peu de légèreté et d'insouciance. Nos commerces nous feront redécouvrir le plaisir de regarder, toucher et acheter sur place. Les professionnels qui ont tant souffert pourront se projeter et remettre en valeur leur savoir-faire.

Nos associations sportives et culturelles nous proposeront enfin des activités en présentiel, pour remettre nos corps en forme et nos têtes à l'endroit. Nous les accompagnerons pour leur faciliter la tâche.

Nous retournerons au spectacle, nous irons au cinéma, nous fréquenterons les salles de concert. Après avoir regardé les étoiles le 21 mai, soir de « la nuit est belle », nous profiterons de la fête de la musique le 21 juin et de notre feu d'artifice du 14 juillet.

Et entre-temps, nous prendrons le temps d'aller voter les 20 et 27 juin pour les élections Régionales et Départementales car la vie continue et Brignais a besoin de ses instances supracommunales.

Très bientôt, j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer sans masque et sans risque. Cela sera possible grâce à ceux qui se sont mobilisés au sein de la commune pour déployer notre campagne de tests et contribuer aujourd'hui à la mise en place de notre centre de vaccination.

Merci à tous, merci à ceux qui nous aident à faire vivre la commune au quotidien et à préparer un avenir meilleur.

Serge Bérard, Maire
Le 30 avril 2021



Édité par la Ville de Brignais
Directeur de la publication: Serge Bérard
Adjointe à la culture et à la communication: Anne-Claire Rouanet
Responsable de la rédaction: Laurianne Oget
Collaborateurs de la

rédaction: Marième Thierry, Annabelle Morel, Justine Reculard, Sylvie Crozier, Philippe Blain, Awa Leye-Seck, Katrin Urban, Ksenia Cauvin, David Jussetme, Sandrine Van Cuyck, Matthieu Dambin, Caroline Macé, Nicolas Déclas,

Jean-Luc Chambéry, Maud Lejeune, Alice Navarro, Olivier Vouillon, Sébastien Laurent, Olivia Cheval.

Couverture: Ville de Brignais

Crédits photo: Ville de Brignais - Adobe Stock
Maquette et réalisation: HNR Studio (Brignais) - Nicéphore Rochebloine - Tél. 04 78 05 16 93

Impression: Imprimerie Brailly (Saint-Genis-Laval)

Régie publicitaire: Service Communication Ville de Brignais - Tél. 04 78 05 62 15

Dépôt légal: 2^e trimestre 2021

La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués.



LE BRISCOPE SAISON 21-22

« À QUOI ÇA
SERT LES ÉMOTIONS
POUR SOI TOUT SEUL ? »

ANNA GAVALDA



PRÉSENTATION DE SAISON
ET OUVERTURE DE LA BILLETTERIE
EN LIGNE

LE 30 JUIN À 19H

BRISCOPE.FR

ÉTAT CIVIL

Décembre 2020 à mars 2021

NAISSANCES

Romane MARSELLA	4 novembre
Martin MARCHAND	23 novembre
Lara ANGAYS FOURNIER-ESPOSITO	26 novembre
Naya EID	2 décembre
Maryline RUBY	12 décembre
Andréa GRAYEL	13 décembre
Ayna SENOUCI	14 décembre
Gabrielle LOPES PECCHIURA	15 décembre
Célestin BELLEMIN-BOUVARD CARNAC	15 décembre
Martin BOUCHET	18 décembre
Enzo LE BORGNE-FAVRE	19 décembre
Anas LOUGHRAIEB	19 décembre
Océane BETHUEL	21 décembre
Alexis ALLAMAN CAMIN	22 décembre
Raphaël GRÉSÉQUE	22 décembre
Albert MULLER	23 décembre
Thara DIA	2 janvier
Marlon KLINCKENBERG CHARNAVY	17 janvier
Margot EISCHEN	23 janvier
Abbygael GAMBEY	30 janvier
Alicia GANDILLIET	8 février
Léon LAFORÉT	21 février
Adrien THIERY	21 février
Marin LIGÉOUR	28 février
Julia HUART	9 mars
Arthur FOULLEY	18 mars
Charlotte BENNETT	19 mars

MARIAGES

Christian GARRET-FLAUDY et Mejdā SATAA	26 février
Hugo CHAMPANAY et Risā NIHARA	1 ^{er} mars

PACS

Chloé BUFFAVAND et Marco DORANGRICCHIA	4 mai 2020
Marina BOUSQUIÉ et David LAURENT	2 décembre
Julien BELLET et Chloé BURDET	21 décembre
Mathilde BOULOGNE et Pierre DELEPINE	5 janvier
Fleuryane DEMONTVERT et Kévin FERNANDES	5 janvier
Robin GAILLAC et Sarah DI BISCEGLIE	15 janvier
Guillaume ALTIERI et Mathilde CHAPUIS	20 février
Benoit TARDY et Elodie RAINERI	20 février
Caroline ROSAZ et Bertrand MOUTON	26 février
Emilie GAUTHIER et Thaïs SAIGHI	10 mars
Sophie LUSTENBERGER et Pierre VIALLO	20 mars

DÉCÈS

Simone MÉMERY	24 novembre
Marguerite BOCHET ép. MASSON	5 décembre
Daniel GAILLARD	11 décembre
Robert BLANC	27 décembre
Bachir BELHOCINE	17 janvier
Joseph FIORE	23 janvier
Rosalie MARZINOTTO vve ANTONIALI	22 janvier
Simone CONSTANT ép. LIMANDAS	31 janvier
Sylvie BERTOCCHI ép. GIRODET	3 février
René BERTOCCHI	25 février
Jean HASSENFORDER	1 ^{er} mars
Joseph THOUVENEL	4 mars
Guy MARTIN	13 mars
Frédéric PUPIER	18 mars
Patrick PREVEL	20 mars
Pascal GACH	25 mars

RENCONTRE

Le Maire invite les commerçants du marché

Dans le souci de connaître chaque acteur brignairot faisant vivre la commune, le Maire de Brignais Serge Bérard a invité, le 18 janvier, les 40 forains présents sur le marché du samedi matin pour un temps convivial au Briscope. Tous ont été remerciés pour leur fidélité et l'adaptabilité dont ils ont fait preuve ces derniers mois. Et particulièrement Majid Benkheira, le placier présent à l'aube qui coordonne avec les services municipaux l'installation sur le marché, ainsi que les forains au rendez-vous depuis plus de 30 ans. C'est ainsi que Messieurs Peillet (charcuterie), Miodet (toile cirée), Chellali et Brahmi (primeurs) se sont vus remettre la médaille de la Ville.



INAUGURÉS

Nouveaux locaux pour la Police Municipale



La Police Municipale s'est installée au début de l'année dans des locaux agrandis et rénovés après 8 mois de travaux. Entièrement réhabilité pour se mettre aux normes d'accessibilité et de sécurité, mais également pour permettre un meilleur confort des usagers et des agents, le poste s'est également vu doté d'une extension de 75 m². Cette partie abrite désormais une salle dédiée à la vidéoprotection conformément aux règles de confidentialité, des vestiaires hommes-femmes et un local de stockage. La réalisation des travaux a été permise grâce au concours de l'État et du Département du Rhône qui ont participé respectivement à hauteur de 70 594 € et 70 000 €.

ON A AIMÉ

Les CMJ s'engagent pour l'environnement

Le 10 mars, peut-être avez-vous croisé les CMJ accompagnés des agents municipaux du service cadre de vie le long du Garon. Après des ateliers de sensibilisation à la biodégradation des types de déchets, ils ont pu ensemble, en collecter plusieurs kilos! Une opération pédagogique permettant de donner l'exemple à tous. À qui le tour pour le grand nettoyage du Garon ce samedi 22 mai?



EN LIVE

Parents : faites-vous confiance !

La coordination enfance-jeunesse a organisé le 30 mars une visio-conférence sur la thématique « Du parent idéal au parent réel : apprendre à se faire confiance en tant que parent », animée par Emmanuelle Cheylus-Bouvet. L'objectif? Rassurer les parents sur leurs compétences notamment dans ce contexte de crise sanitaire marqué par le confinement et l'école à la maison. Une soixantaine de personnes a pu y assister, et interagir grâce à la retransmission en direct sur le site de la Ville et sa page Facebook.

EN CHIFFRE

1 198

C'est le nombre de personnes de plus de 75 ans contactées sur la commune de Brignais dès le 28 janvier dans le cadre de la campagne de vaccination contre le COVID-19. La Ville recense 417 retours au 31 mars, mais continue de recevoir chaque jour de nouvelles demandes d'accompagnement dans la prise de rendez-vous et/ou pour les déplacements jusqu'aux centres de vaccination. La résidence autonomie Les Arcades a déjà permis la vaccination de 25 seniors concernés, non-résidents de l'établissement.

Arrêt sur images



Depuis janvier, les jeunes peuvent découvrir la Nintendo Switch dans la salle informatique de la Médiathèque.

Le 1^{er} février, pour des raisons de sécurité, un chêne multi-centenaire a été abattu. Il a été remplacé le 5 mars, par un jeune chêne de Hongrie.



L'association des peintres de Brignais a exposé ses toiles au Bistrot du Cap pour le plus grand bonheur des clients commandant en click & collect.



La commission "Sport, Culture & Loisirs" du CMJ a visité la Médiathèque le 25 février pour découvrir la structure, son fonctionnement et les projets à venir.

Visite à la Ferme de la Jamayère le 3 mars pour témoigner du soutien de la Ville, du Département, de la Région et de la Chambre d'Agriculture à Véronique Laby et aux exploitants agricoles du territoire.



Temps de recueillement le 19 mars à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Le 23 mars, visite de l'entreprise Cirly qui a bénéficié du Plan de relance initié par le Gouvernement pour son savoir-faire dans la conception de circuit imprimé en petite série.





Les structures petite enfance ainsi que certaines écoles ont réalisé une exposition artistique éphémère le 25 mars.



Le 27 mars la Ville a accueilli un stage professionnel d'arbitrage de judo initié par la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes en lien avec le Delta Sport Brignais.



La Ville soutient ses sportifs de haut niveau. Sélectionnée en équipe de France, l'archère de l'EVB, Angéline Cohendet vise les J.O. de Tokyo en 2021.

Pour faire face aux demandes croissantes des associations, la Ville a fait installer en avril une structure modulaire polyvalente de 150 m² dans l'enceinte du Bri'Sports.



L'Unité cadre de vie a rencontré, le 2 avril, le Club ECO ECHO du collège Jean Zay pour expliquer le parcours des déchets et l'importance du tri sélectif.

Cérémonie de mise à l'honneur de Robert Camp, Président d'honneur de l'association départementale des déportés, internés, résistants et patriotes et ancien déporté le 25 avril.



Le Maire Serge Bérard, en visite chez M^{me} Simone Sarda pour célébrer son centenaire le 17 avril.



Parlons vrai...

TRANSPARENCE Pour une meilleure connaissance de votre ville nous vous proposons de retrouver, dans ce nouveau numéro, des données concernant les moyens humains de la Ville, ses finances et l'environnement.

Ressources humaines

Au 31 mars 2021, 300 fiches de paie qui représentent 207,85 Équivalents Temps Plein (ETP) ont été éditées par la Ville. En voici la répartition :

Nombre d'agents (par Catégorie A/B/C) :

Catégorie	Mars 2021
Catégorie A	23
Catégorie B	25
Catégorie C	180
Élus	33
Vacataires, services civiques	40

La **catégorie A** regroupe le personnel d'encadrement supérieur, les emplois de direction opérationnelle ou les fonctions de haute technicité. La **catégorie B** concerne le personnel d'encadrement intermédiaire qui exerce des missions de responsable de service, ainsi que d'expertise. La **catégorie C** englobe les fonctions d'exécution mais également d'agent de maîtrise.

2020 en chiffres

600 C'est le nombre de jours cumulé de formations pour les agents de Brignais.
16 personnes promues par avancement de grade.

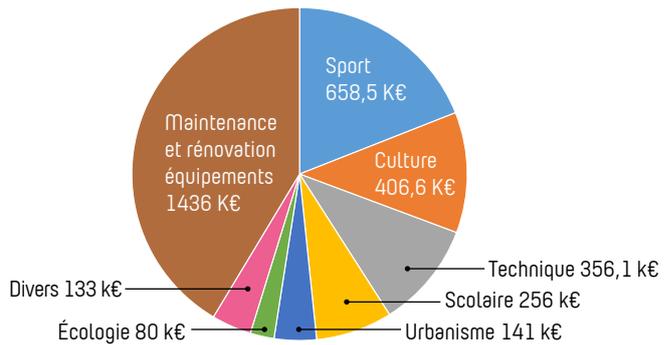
Budget 2021

Le budget 2021 a été voté lors du Conseil Municipal du 7 avril 2021. Il se répartit de la façon suivante :

■ **Fonctionnement: 13 millions** (dépenses réelles) dont 6,55 millions en charges de personnel

■ **Investissements: 7 millions** dont :

- Sport: 658,5 k€ dont **565 k€** pour la **Plaine des sports**
- Culture: 406,6 k€ dont **386,6 k€** pour le **réaménagement de la Médiathèque**
- Technique: 356,1 k€ dont **200 k€** pour le **passage de l'ancien couvent Ste Sabine**
- Scolaire: 256 k€ dont **250 k€** pour la **restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin**
- Urbanisme: 141 k€ dont **116 k€** pour l'**ORU des Pérouses**
- Écologie: 80 k€ dont **45 k€** pour les **modes doux** et **35 k€** en phase d'étude pour le **traitement des îlots de chaleur et la transition énergétique**
- Divers: 133 k€ dont **40 k€** pour la **vidéo-protection** + **40 k€** d'étude relative à la **Salle festive**
- Maintenance et rénovation de nos équipements: 1 436 k€



Environnement

Où en est Brignais par rapport à ses consommations d'eau, de gaz et d'électricité?

Au niveau de la consommation d'eau, on observe une forte baisse de la consommation en 2019 :

	2017	2019
Consommation d'eau	16 000 m ³	12 300 m ³

Les consommations de gaz et d'électricité sont suivies en observant leur évolution depuis 2016 jusqu'à 2019 : la baisse de la consommation d'énergie corrigée du climat (corrigée sur la base des données climatiques annuelles de la station météo la plus proche) se fait sentir, tout comme la diminution des émissions de CO₂. Néanmoins le coût des dépenses en énergie est légèrement à la hausse dû à l'augmentation du coût du kilowatt.

	2016	2017*	2019
Consommation d'énergies corrigées du climat	4 492 MWh	4 418 MWh	4 336 MWh
Dépense d'énergies	367 k€ TTC	362 k€ TTC	391 k€ TTC
Émissions de CO ₂	843 t de CO ₂	812 t de CO ₂	749 t de CO ₂

*Chiffres non exploitables pour 2018

Des économies d'énergie ont pu être constatées sur certains bâtiments communaux :

- 20 % d'économie sur le groupe scolaire Jacques-Cartier grâce à l'isolation de la toiture et au remplacement de la chaudière.
- 25 % d'économie sur les consommations de gaz du Complexe sportif Pierre-Minssieux suite à la rénovation du bâtiment avec une meilleure isolation.

Au niveau de l'éclairage public, il est préférable de regarder la tendance sur plusieurs années. Depuis 2016 grâce à la diminution de la puissance installée, dû aux remplacements des luminaires par des LED, Brignais arrive à maintenir les consommations électriques (environ 180 k€/an pour environ 1 300 MWh/an) alors que le coût du kilowatt augmente. Par ailleurs on note une augmentation du nombre de points lumineux (suite à l'intégration des lotissements privés via des conventions de prise en charge de la maintenance et des consommations électriques).

Bon à savoir

L'achat d'énergie (gaz et électricité) est négocié grâce à un achat groupé via le SIGERLy. Malgré cela le coût du kilowatt national a une tendance à la hausse.

En mai fais ce qu'il te plaît... pour l'environnement!

TEMPS FORTS La Ville de Brignais organise 3 actions phares au mois de mai en lien avec l'environnement. Découvrez le programme et prenez part au mouvement!

Pour installer une dynamique sur la question environnementale en prévision de la Semaine de l'environnement organisée à Brignais en octobre 2021, plusieurs actions sont menées au mois de mai. Tour d'horizon!

LA NUIT EST BELLE - 21 MAI

Le vendredi 21 mai, la Ville de Brignais participera à la deuxième édition de « La Nuit est belle! » en éteignant son éclairage public pour une nuit. Particuliers, entreprises, vous êtes également invités à éteindre vos éclairages extérieurs pour que cette opération soit la plus représentative possible! L'objectif de cette action symbolique est de sensibiliser le grand public à l'impact de la pollution lumineuse. Une date qui n'a pas été choisie au hasard; la lune à $\frac{3}{4}$ pleine permettra de proposer, en partenariat avec les associations de Brignais, une battle BD, ainsi que des observations du ciel et des oiseaux. Pour connaître le programme détaillé, rendez-vous sur brignais.com. Le programme sera susceptible d'être adapté selon les mesures gouvernementales en vigueur à la date.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU GARON - 22 MAI À 9 H 30

Tous les ans (sauf en 2020), Brignais mobilise ses services et des bénévoles de la commune pour un grand nettoyage de la rivière. Un geste citoyen doublé d'un moment de partage convivial pour sauvegarder la propreté du Garon. Soyez encore plus nombreux cette année et battez la participation record de 2019 en chaussant vos bottes et en enfilant vos gants pour drainer chaque centimètre de la rivière pendant deux heures, le tout dans la bonne humeur!

Rendez-vous à 9h30 sur le parking du Complexe Pierre-Minssieux. Les enfants devront être accompagnés. Les sacs-poubelles seront fournis, pensez à vous munir de gants.

/// Inscription conseillée avant le 18 mai par mail.technique@mairie-brignais.fr

PROP'NADES - 22 MAI À 10 H 30

Le collège Jean Zay, via son Club éco, organise tout au long de l'année des « Prop'nades » autour du collège pour ramasser les déchets. Le 22 mai, le concept sera élargi en organisant des Prop'nades grand public. Pas



moins de 5 circuits à travers la ville seront organisés et pilotés par les collégiens et des agents de l'Unité cadre de vie pour sensibiliser les participants à l'importance de la propreté en ville. Une très belle initiative. Rendez-vous à 10h30 sur le parking du Complexe Pierre-Minssieux. Les enfants devront être accompagnés. Les sacs-poubelles seront fournis, pensez à vous munir de gants et de sacs réutilisables pour récolter les déchets recyclables. ☆

/// Inscription conseillée avant le 18 mai par mail.technique@mairie-brignais.fr

Sauvegardons le Pont Vieux!

PATRIMOINE Le Pont Vieux, figure emblématique de Brignais a dernièrement fait l'objet d'une inspection par une société spécialisée. Au regard de sa fragilité et afin de préserver le patrimoine de notre ville, la Mairie a décidé de suivre les recommandations des experts et de le fermer définitivement à la circulation des véhicules.

À compter du 10 mai, il ne sera plus possible de franchir le Pont Vieux en véhicules motorisés. Une fermeture définitive à la circulation rendue nécessaire car l'étanchéité du tablier n'est plus assurée, ce qui détériore les joints et pourrait remettre en cause la capacité portante de l'ouvrage. Des travaux seront prochainement entrepris par la CCVG, en charge de la voirie, pour redonner à cet édifice, dont l'existence est attestée dès le XII^e siècle, toutes ses lettres de noblesse.

La dimension patrimoniale qui incombe au Pont Vieux, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1934, justifie la mise en place de moyens de sauvegarde de cet ouvrage incontournable de Brignais. Les riverains de la place du Pont Vieux, pre-



miers concernés, ont été informés de cette mesure. Pour accéder à la rue de Ronde, les véhicules devront donc remonter en totalité la rue de Verdun avant d'emprunter la rue Général de Gaulle.

UN PEU D'HISTOIRE...

Situé à l'entrée de Brignais, le Pont Vieux sur le Garon accueillait la route Royale qui menait les voyageurs de Lyon à Saint-Etienne. L'édifice, qui existait déjà au Moyen Âge, comporte essentiellement deux arches de pierre de 4 mètres de hauteur. ☆

Du bio, du vrac et du local!

COMMERCE En février dernier, une nouvelle enseigne a fait son entrée dans le paysage commerçant de Brignais : *Les Fées du vrac*, une épicerie de vrac alimentaire, cosmétique et zéro déchet.

Derrière *Les Fées du vrac* il y a deux femmes dynamiques et convaincues par leur philosophie de vie centrée sur la consommation positive et écoresponsable : Nathalie Garnier, ancienne commerçante, et Sylvie Coppéré, praticienne en massage bien-être animant des ateliers sur la cosmétique bio et zéro déchet. Ayant l'envie de partager leur approche du zéro déchet et de sensibiliser les clients à cette tendance de consommation plus durable, elles ont monté leur projet de boutique de vrac en un coup de baguette magique. Avec des idées et des compétences complémentaires, Sylvie et Nathalie forment un parfait duo!

PRODUITS LOCAUX ET BIO

Les deux commerçantes ont à cœur de proposer des produits en vrac issus de circuits courts en sélectionnant des fournisseurs français et locaux dans la mesure du possible. Leur démarche est de pouvoir mettre à disposition des produits de base à un prix juste et accessible. Tout est vendu en vrac :

huiles, thés, confiseries, céréales, granolas, épices, etc. Les produits d'entretien s'ajoutent également à la liste.

APPROCHE ZÉRO DÉCHET

Les Fées du vrac se revendique comme une enseigne zéro déchet, il n'y a pas de sac en papier mis à disposition, les clients viennent avec leurs propres contenants. Sylvie et Nathalie ont d'ailleurs lancé, avant leur ouverture sur les réseaux sociaux des appels à dons de bocaux en verre pour pouvoir les mettre à disposition de leurs clients ayant oublié les leurs. Cette collecte a été d'ailleurs très fructueuse!

PARTAGER UNE ÉTHIQUE

Nos deux fées souhaitent sensibiliser leurs clients en les accompagnant étape par étape : « on ne passe pas au zéro déchet du jour au lendemain, chacun doit y aller à son rythme! ». Quand la période sera plus propice, elles souhaitent aussi organiser des ateliers et animations en lien avec le zéro déchet.



Des projets, elles en ont plein la tête! À court terme Sylvie et Nathalie vont lancer leur service de click & collect, elles souhaitent aussi diversifier leur offre en proposant par exemple les paniers de fruits et légumes, des produits frais... Nous leur souhaitons une belle route! ☆

Pratique : **Les Fées du vrac**
110 rue Général de Gaulle
Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h, le samedi de 9 h à 13 h.
Suivez-les sur Facebook et Instagram.

Un stage intensif pour renouer avec l'emploi

INSERTION Le service emploi & cohésion sociale de la Ville de Brignais, en partenariat avec Sud-Ouest Emploi, propose un stage d'accompagnement intensif vers l'emploi du 14 au 25 juin : « un billet vers l'emploi ».

Ce parcours emploi intitulé « Un billet vers l'emploi » s'adresse aux personnes de plus de 18 ans en situation de découragement ou « enlisées » dans leur recherche pour trouver un emploi ou une formation. Il vise à aider tous ceux et celles qui ne savent pas comment s'y prendre pour chercher du travail ou pour se réorienter. Le but est de proposer à ce public un accompagnement intensif pour démarrer leur vie professionnelle ou pour renouer avec la vie active.

MISES EN SITUATION RÉELLES

L'objectif de ce stage organisé du 14 au 25 juin est de faire découvrir les outils et techniques qui facilitent les démarches par des mises en situation lors d'ateliers collectifs et de temps individuels. Ainsi, différents ateliers seront proposés au cours du stage comme « mieux se connaître et présenter ses compétences et définir son projet professionnel », « développer sa confiance en soi et soigner son apparence », « se préparer aux entretiens d'embauche »...

UNE APPROCHE DIFFÉRENTE

Ce parcours « Un billet vers l'emploi » va plus loin en offrant une approche culturelle aux participants. En partenariat avec le Briscope, une visite « découverte culturelle » est ainsi intégrée

au programme. Un atelier « slam » animé par un professionnel permettra au groupe d'être sensibilisé à l'importance de la communication verbale et au choix des mots. De même un atelier d'expression corporelle leur sera proposé, pour donner à voir ce que les gestes et l'attitude peuvent faire transparaître en communication non verbale. Deux éléments phares avec lequel les personnes doivent composer lors d'un entretien professionnel. Inscriptions ouvertes jusqu'au 10 juin prioritairement aux personnes allocataires du RSA, résidents dans les quartiers prioritaires de la ville ou demandeurs d'emploi de longue durée. ☆



Rens. : Service emploi & cohésion sociale - 04 37 57 45 48
plateforme@mairie-brignais.fr

**Service
compris**

Le SAVA vous accueille place d'Hirschberg

Le service animation et vie associative - SAVA - est un service public de proximité de la Ville de Brignais qui propose un « guichet unique » aux associations afin de renforcer l'accompagnement

de ces acteurs incontournables de la vie locale. Ses principales missions s'articulent autour de l'anticipation et de la gestion des besoins des associations, ainsi que de l'harmonisation des conditions d'occupation des salles sur l'ensemble des bâtiments municipaux. Depuis fin mars, le service est installé place d'Hirschberg, au rez-de-chaussée des anciens locaux de la Maison du Rhône et vous accueille aux jours et horaires suivants : lundi et mercredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, mardi et jeudi : 13 h 30-17 h et le vendredi de 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h. Vous pouvez le joindre par mail à : viassociative@mairie-brignais.fr, ou par téléphone au 04 27 82 87 16. ☆

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ferme photovoltaïque, l'avis du commissaire enquêteur rendu

À la suite de l'enquête publique ouverte du 11 janvier au 12 février 2021, portant sur la demande de permis de construire relative à l'aménagement d'une ferme photovoltaïque sur l'ancien site du centre d'enfouissement technique du



Chéron, le commissaire enquêteur a rendu son avis. Ce dernier est favorable sous réserves. Vous pouvez consulter le rapport et les conclusions d'enquête sur le site de la Préfecture du Rhône rubrique Actualités > Consultations et enquêtes publiques > Enquêtes publiques.

Il est à préciser que la ferme photovoltaïque étant un ouvrage de production d'énergie, elle relève de la compétence de l'État. C'est-à-dire que la décision sur le permis de construire sera prise directement par le Préfet et non par le Maire de Brignais. Le rôle de la ville dans ce dossier se limite d'accompagner et de mettre en relation Engie Green et les riverains pour favoriser le dialogue entre les différentes parties. ☆

Job d'été 2021 : coup de pouce pour vos recherches

Vous avez plus de 18 ans ? La Plateforme et son partenaire Passerelle pour l'emploi vous offrent un accompagnement personnalisé dans vos démarches pour la recherche d'un job d'été.

Conseils pour la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation accrocheuse, consultation d'offres d'emploi sur place et accès à l'espace dédié à la recherche d'annonces sur Internet, informations pratiques...

Vous êtes intéressés ? Prenez un rendez-vous à la Plateforme directement sur place - Résidence le Giverny - 24 rue des Jardins - pendant les horaires d'ouverture au public, ou par mail : emploi@mairie-brignais.fr ou par téléphone au 04 37 57 48 45.

Télex

Fermeture du CCAS

Le CCAS de la Ville de Brignais est désormais fermé le samedi matin. Le reste de la semaine, les horaires restent inchangés, le service reçoit sur rendez-vous uniquement aux horaires habituels de l'Hôtel de Ville, voir page 34.

Seniors, dès 80 ans désormais, inscrivez-vous pour les colis de Noël

En raison du Règlement de Général de la Protection des Données (RGPD) mis en place par l'Union Européenne, les Brignaisiens âgés de 80 ans et + souhaitant bénéficier d'un colis de Noël doivent s'inscrire spécifiquement tous les ans auprès du CCAS. **Les inscriptions auront lieu du 15 juin au 15 septembre 2021.**

Inscriptions au Repas des seniors 2021

La Ville de Brignais envisage d'organiser le repas des seniors le 23 septembre à 12 h au Briscopie si les temps sont plus propices et que les mesures gouvernementales en vigueur le permettent. Vous avez 75 ans et + et habitez Brignais ? **Inscrivez-vous entre le 5 et le 30 juillet 2021 auprès du CCAS.**

Prévention canicule

Afin de faire face à un risque éventuel de canicule, la Ville se mobilise chaque année pour assurer la sécurité des personnes vulnérables. La période de veille saisonnière est activée du 1^{er} juin au 15 septembre.

Un registre nominatif des personnes âgées, isolées ou en situation de handicap est ouvert par la Ville, permettant de recenser les personnes qui en font la demande.

Rens. CCAS : 04 78 05 62 28 / ccas@mairie-brignais.fr

Les élus à votre écoute

Chaque 1^{er} samedi du mois (hors jours fériés), les élus sont à votre écoute de 10 h à 12 h lors de permanences sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville. **Plus d'infos sur brignais.com**

Report fête du jumelage

En 2021, Brignais et Hirschberg fêtent les 35 ans de leur jumelage qui a été signé en 1986 par les maires respectifs Michel Thiers et Werner Oeldorf. Les festivités du jubilé devaient se dérouler dans notre jumelle allemande les 16 et 17 octobre prochains. Compte tenu de la situation sanitaire liée au Covid-19, les deux communes se sont entendues pour reporter les festivités aux 15 et 16 octobre 2022.

Les célébrations du 75^e anniversaire du parrainage de Schweighouse par Brignais, prévues en 2021, sont également reportées à l'année 2022.

Besoin en assesseurs pour les élections Régionales et Départementales

La Ville recherche des personnes bénévoles pour participer à la tenue des bureaux de vote les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Tâches confiées :

- Vérifier l'identité de l'électeur
- Vérifier les procurations
- Tamponner la carte d'électeur
- Faire émarger l'électeur

Vous êtes disponibles sur une de ces dates, ou sur les deux ? N'hésitez pas !

Merci de prendre contact par mail : contact@mairie-brignais.fr en précisant en objet « assesseurs » ou au 04 78 05 62 00

Budget 2021 : zoom sur les projets

BUDGET 2021 L'élaboration du budget est un moment fort de la vie municipale. Il est le reflet de la politique et des projets portés par la Ville. Le budget primitif a été voté le 7 avril dernier lors du Conseil Municipal. Pour l'année 2021, 7 millions d'euros d'investissements permettront de renforcer les équipements de proximité et structurants de la Ville et de soutenir l'intérêt commun de l'ensemble de la population. Décryptage.

RECONDUCTION DES TAUX COMMUNAUX

Avec la suppression de la taxe d'habitation, la Ville a récupéré la fiscalité foncière bâtie du Département. En 2021, sur la taxe foncière, dans la colonne « taux communal » apparaîtra l'addition de ces deux taux soit 27,14 % et la colonne

« taux départemental » sera supprimée.

Nota: la CCVG a voté, elle, une hausse d'impôt de 1 point. La colonne intercommunalité va donc passer de 0,5 % à 1,5 %. De plus, les colonnes des syndicats de communes seront en légère hausse.

UN ENDETTEMENT FAIBLE

L'endettement de la Ville est de 2 616 K€ au 1^{er} janvier 2021, ce qui représente 225 € par habitant soit un niveau très faible par rapport à la moyenne des communes de même catégorie (886 € environ). De plus, aucun emprunt n'est prévu cette année pour les nouveaux projets.

Le saviez-vous ?

L'ensemble des documents budgétaires de la commune et disponible sur brignais.com rubrique Votre Mairie > Finances et budgets

Les principaux projets fléchés en 2021

VILLE ACTIVE

- Création d'un guichet associatif unique intégrant les locaux de la place d'Hirschberg (voir page 11)
- Lancement du projet de rénovation et création de nouveaux équipements de la Plaine des sports au stade Pierre-Minssieux avec la création d'une halle sportive
- Soutien aux commerces de proximité avec notamment une aide à la mise en place du portail numérique des commerçants

VILLE POUR TOUS

- Mise en place d'une démarche de participation citoyenne
- Systématisation de la concertation des riverains (travaux, projets...)
- Installation d'un conseil des aînés
- Amélioration de l'accueil de loisirs des 11/15 ans

VILLE DURABLE ET HARMONIEUSE

- Installation d'un collecteur de masques chirurgicaux pour recyclage à l'Hôtel de Ville
- Création d'un événement dédié à l'écologie, la Semaine de l'environnement, 1^{ère} édition en octobre 2021
- Traitement des îlots de chaleur (groupe scolaire Jean-Moulin (voir page 14), place Hirschberg...)
- En partenariat avec la CCVG, aménagement de la rue Mère Élise Rivet qui intègre un cheminement doux (voir page 24)

VILLE CRÉATIVE

- Début des travaux pour la restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin
- Démarrage du réaménagement de la Médiathèque (voir page 27)
- Retransmission en direct des conseils municipaux
- Réalisation d'une communication transparente et pédagogique sur le développement de la fibre et l'installation des antennes relais (voir dossier page 17)

ET DE NOMBREUX AUTRES PROJETS EN COURS

- Aménagement de la place du Couvent
- Gestion des eaux pluviales
- Enfouissement des réseaux électriques
- Rénovation de l'éclairage des terrains de tennis et de pétanque
- Remplacement des éclairages obsolètes par des Leds
- Amélioration de la sonorisation de la salle de spectacle du Briscope

Le métier d'assistant maternel

VOCATION Autrefois désigné par d'autres noms, tels que nourrice, berceuse ou gardienne d'enfants, le métier d'assistant maternel a fortement évolué à travers les âges pour devenir la profession telle que nous la connaissons aujourd'hui. Derrière ce métier se cachent des femmes et des hommes au service de la petite enfance qui nous livrent leurs témoignages.

« La confiance et la responsabilité que l'on m'accorde, les rires, l'évolution et les progrès des enfants, ainsi que les moments de complicité, sont autant de moments de bonheur qui me confortent dans le choix de cette profession. »

AU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Fruit d'une réelle vocation ou d'une reconversion professionnelle, le métier d'assistant maternel contribue activement au bien-être et à l'éducation des enfants, ce qui requiert des compétences solides.

UN MÉTIER, UNE FORMATION

Depuis 1977, le terme d'assistant maternel agréé est utilisé. L'agrément est délivré par le Président du Conseil départemental, fixant le nombre d'enfants que l'assistant maternel est autorisé à accueillir simultanément. Pour exercer, une formation obligatoire de 120 heures doit avoir lieu. Elle est suivie d'une évaluation des capacités et compétences nécessaires à l'activité ainsi que des conditions matérielles de l'accueil. Un droit à la formation continue permet à l'assistant maternel de consolider et d'approfondir ses connaissances. « La possibilité de suivre des formations permet de se ressourcer et de trouver des outils pour toujours avancer dans nos pratiques professionnelles. », la formation permet une valorisation et une reconnaissance de la profession.

EN LIEN AVEC D'AUTRES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE

L'assistant maternel est au cœur d'un véritable réseau professionnel. L'exercice de la profession se fait en collaboration avec les équipes de la crèche familiale, du Relais Assistants Maternels (RAM) et de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Maison du Rhône. Régulièrement, les assistants maternels se retrouvent et échangent avec leurs pairs tantôt lors des formations tantôt lors des temps collectifs. « J'ai des collègues en or avec qui nous pouvons faire des activités, et avec qui nous pouvons échanger sur nos pratiques. Je participe aux temps collectifs... ils sont une vraie bouffée d'oxygène car ils nous permettent de nous retrouver dans un lieu sécurisé. »



UN PROJET DE FAMILLE

L'assistant maternel travaille de son domicile, ce qui nécessite une certaine organisation en amont. « Nos salons sont transformés en salle de jeux, nos chambres en dortoirs, nos garages en espaces de stockages, et nos voitures en mini-bus. [...] Et avec beaucoup d'organisation, d'anticipations, de zénitude et de professionnalisme tout se passe bien et tout le monde y trouve son compte. »

UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

« Il faut pouvoir s'adapter à différentes familles, avec chacune leurs histoires et leurs attentes ». Lorsque l'assistant maternel accueille l'enfant, il accueille également une famille. Lors de la rencontre, il est nécessaire de créer une entente éducative et de prendre en compte les besoins, les compétences et le bien-être de chacun : enfant, parents et assistant maternel. On parle alors de la mise en place d'un projet d'accueil individualisé permettant de déterminer les habitudes, les rythmes et l'éducation de l'enfant accueilli. « Travailler avec les parents exige une confiance mutuelle afin de communiquer librement pour un accompagnement cohérent de l'enfant accueilli ». ☆

Comment trouver un mode d'accueil à Brignais ?

Depuis plusieurs années, Brignais compte plusieurs structures dédiées à la petite enfance. La Ville propose aux familles une offre de structures diversifiées. Le Point Accueil Petite Enfance renseigne les familles sur les différents modes de garde de la commune, gère les préinscriptions et organise les commissions d'admission pour l'entrée des enfants dans les structures suivantes :

- La crèche familiale « Arc-en-ciel » : structure municipale employant 17 assistantes maternelles ;
- La crèche collective « Abri'Co » : structure municipale collective ;
- La crèche collective « La Câlinerie » :

structure associative d'accueil gérée par le Centre social de Brignais.

Le Relais Assistants Maternels (RAM) accompagne les familles dans la recherche d'un assistant maternel indépendant et leur propose un soutien pédagogique et administratif. Les assistants maternels indépendants, agréés par le Conseil Départemental, accueillent à leur domicile des enfants confiés directement par leurs parents. Il existe également dans la commune, des micro-crèches privées qui sont des structures agréées par la Caf du Rhône. **Rens. Point Accueil Petite Enfance : 04 72 31 68 11 / pape@mairie-brignais.fr**

Télex

Forum Baby Dating

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Le Forum Baby Dating est le rendez-vous incontournable ! Il permet la rencontre entre parents ou futurs parents et assistants maternels. Cette année, la 8^e édition du Forum se déroulera le samedi 26 juin de 9h à 13h au Briscope. Compte tenu du contexte sanitaire, il faudra vous inscrire au préalable avant le 23 juin auprès du RAM. **Rens. & Inscriptions: Relais Assistants Maternels « Les Ptit's Bouts » relaisamat@mairie-brignais.fr – 04 72 31 79 79**

La culture sur les bancs de l'école

POLITIQUE ÉDUCATIVE Afin de favoriser l'accès des élèves à la culture, la Ville a souhaité flécher des crédits scolaires dédiés.

Ce projet d'attribution de crédits scolaires consacrés à la culture traduit un travail de rapprochement entre les services éducatifs et culturels de la Ville. Avec une enveloppe de 15 000 €, chacune des classes des trois groupes scolaires publics pourra bénéficier de l'accès à au moins 2 spectacles vivants par an.

ÉDUCER À L'ART ET PAR L'ART

Brignais soutient fortement l'accès à la culture de ses jeunes élèves. Depuis plusieurs années déjà, professeurs de musique interviennent dans les classes d'élémentaire. Et, depuis la rentrée 2020, ces cours de musique s'invitent également chez les grandes sections de maternelle. Visiter un musée, fréquenter des artistes, jouer d'un instrument...

toutes ces pratiques stimulent la sensibilité des enfants et favorisent leur ouverture sur le monde.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE!

À partir de la rentrée prochaine, tous les élèves scolarisés dans les écoles publiques pourront assister à au moins 2 spectacles durant l'année. En fonction de l'âge des enfants, du programme qu'ils suivent et des spectacles proposés, les élèves auront accès à une programmation culturelle adaptée. L'objectif est de porter des actions et projets culturels qui sont en phase avec les programmes de l'Éducation Nationale. Ces initiatives ont pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à différentes formes d'art.



DE BEAUX PROJETS À VENIR

En complément des actions et projets concernant le spectacle vivant, la Ville souhaite conduire des projets autour des arts visuels (cinéma, arts vidéo, BD...). Ciné-parc, concerts virtuels, la crise sanitaire aura modifié nos pratiques culturelles. C'est dans cette continuité que la Direction des Affaires Culturelles et le Service Action Éducative cherchent à développer de nouveaux dispositifs en innovant au sein des écoles. Une saison qui s'annonce intense! ☆

Mon école, mon oasis

URBANISME Le groupe scolaire Jean-Moulin est engagé dans un projet de réhabilitation d'envergure. La nouvelle équipe municipale souhaite renforcer les qualités environnementales du projet en y intégrant la réfection et le traitement des îlots de chaleur de l'ensemble du site.

Ce n'est plus une nouveauté, l'école Jean-Moulin va faire l'objet de travaux de grande ampleur afin de remettre à niveau l'ensemble du bâtiment et ses usages.

POUR LE CONFORT DES ENFANTS

Confiés au cabinet Tekhnè Architecte, les plans du futur groupe scolaire prennent forme. Le bâti vieillissant pose des problèmes

d'isolation thermique, d'accessibilité et de confort phonique. C'est pourquoi la Ville met les moyens nécessaires pour l'amélioration du bien-être des écoliers et des équipes enseignantes.

PLUS DE VÉGÉTAL

Le projet propose la mise en place d'îlots de fraîcheur, une meilleure gestion des eaux pluviales, une désimperméabilisation des sols et une préservation de la végétalisation. Au terme du chantier, l'école sera en mesure de répondre à des enjeux climatiques et écologiques. Le démarrage des travaux est prévu pendant les congés d'été, avec la démolition des 2 logements de fonction.

DANS L'AIR DU TEMPS

La Ville souhaite allouer des moyens supplémentaires afin de s'engager dans une démarche environnementale. En concertation avec tous les utilisateurs, directeurs et enseignants, représentants des parents d'élèves et les élèves eux-mêmes, le projet s'étend désormais à tout le site. Une enveloppe spécifique d'un montant de 387 600 € TTC est ainsi dédiée à la réfection et à la végétalisation de la cour en plus du parvis. Une délégation d'élus s'est rendue à Villeurbanne pour des échanges avec l'équipe municipale et la visite d'une école ayant été construite selon ces mêmes attentes. Ils ont ainsi pu avoir un premier retour d'expériences et mesurer les bénéfices de s'inscrire dans une telle démarche. ☆



Le CMJ en action

CMJ Élu pour deux ans, le Conseil Municipal Junior a entamé son mandat. Malgré la crise sanitaire, les jeunes élus ont pris leurs fonctions et ont commencé à piloter des projets selon un calendrier bien rempli.

La crise sanitaire n'a pas fait reculer les nouveaux membres du CMJ. Très engagés, les 21 jeunes élus s'approprient leur rôle de conseillers municipaux juniors. Réparti en 3 commissions thématiques, le CMJ contribue à de nombreux projets. En mars dernier, encadrés par les agents de l'Unité cadre de vie, ils ont participé au nettoyage du chemin, le long du Garon. Toujours dans la thématique de la gestion des déchets, les jeunes ont assisté à l'installation de poubelles dans le centre-ville. Prochainement, ils visiteront la société qui collecte, transforme et valorise les déchets alimentaires, ECOVALIM, à Vourles.

DÉCOUVRIR LE MONDE RURAL !

Le 12 juin, le CMJ sera reçu à la ferme de la Jamayère. Les jeunes profiteront d'une journée aux côtés de Véronique Laby, qui élève en plein air des bovins à Brignais. Au programme : découverte des paysages des Monts du Lyonnais, visite d'un élevage de bovins, dégustation des produits fermiers et jeux champêtres. Une visite insolite qui réserve de nombreuses surprises !

BOÎTES À LIRE

Pour encourager l'envie de lire et rendre les livres plus accessibles, le CMJ a prévu une collecte de livres pour enfants, afin de permettre un rayonnement enfance-jeunesse, dans les 5 « boîtes à lire » qui seront installées sur la commune.

DE BRIGNAIS AU BURKINA FASO

Au cœur d'un projet initié par l'Association Lyonnaise Omnisports, ASUL, les enfants organiseront une collecte de matériel sportif afin de contribuer au développement du sport au Burkina Faso. Une fois, les dons réceptionnés, ils seront redistribués dans les établissements scolaires par l'Association ASSED. Un beau geste solidaire.

ACTION DE SENSIBILISATION

Accompagnés par le Service Accompagnement & Handicap, les membres du CMJ vont prendre part à une campagne de sensibilisation autour des troubles cognitifs spé-

cifiques dans le milieu scolaire. Sensibiliser les enfants au handicap leur permettra une meilleure compréhension du monde tout en développant leur empathie.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

En octobre aura lieu la Semaine de l'environnement. À cette occasion, le Service Animation & Vie Associative organise un concours « Mon arbre préféré ». La commission Environnement du CMJ sera membre du jury de ce concours. Animation d'ateliers d'hôtels à insectes et participation à la réalisation d'un micro-trottoir, les élus du CMJ sont ravis de conduire des projets en faveur de l'environnement. ☆



10 ans, déjà !

PETITE ENFANCE Ouverte en 2011, la crèche collective Abri'Co soufflera sa 10^{ème} bougie, cet été.

Bien des années sont passées...

Anciennement, les locaux de la structure Abri'co abritaient la crèche familiale, Arc-en-Ciel. En 2012, la commune a entamé des travaux afin de mettre à disposition des familles, un espace plus adapté. Un an après son emménagement boulevard de Schweighouse, la crèche a fait l'objet de rénovations :

aménagement d'une cuisine permettant aux enfants de manger sur place et installation d'une cour extérieure.

Un lieu d'épanouissement

Les enfants prennent part à des activités ludiques leur permettant de grandir et de s'épanouir dans un cadre agréable. Carnaval, Noël, chasse aux œufs... en 10 ans, la crèche a célébré de nombreux événements. Avant la crise sanitaire, la crèche et la résidence autonomie Les Arcades, se retrouvaient autour d'activités intergénérationnelles. Au grand regret des anciens qui s'émerveillaient face à l'insouciance des gamins !

Marquer la décennie

Cette année, Abri'Co a 10 ans ! La crèche souhaite « marquer le coup » en organisant un événement-anniversaire, le samedi 3 juillet 2021, en espérant que le contexte sanitaire le permette. Anciens et membres actuels de la crèche seront conviés. Au programme : spectacles, activités et gâteau d'anniversaire pour tous ! L'occasion de revoir des visages et de constater l'évolution de chacun. Émotions garanties !

Rens. : Crèche collective Abri'co - 5, Bd de Schweighouse - 04 72 75 66 89 - crechecollective@mairie-brignais.fr



Télex

Peau neuve pour la rentrée

La façade extérieure du RAM va être refaite. Cet été, le bâtiment fera l'objet de travaux, afin de masquer des fissures apparues sur celui-ci. Aucun impact sur l'utilisation du bâtiment n'est à prévoir. Prochainement, un carré potager et un espace jardin seront aménagés pour permettre aux enfants de jardiner !

L'espoir d'un été déconfiné

La ludothèque vous attend, à partir du 7 juillet, pour « Les Lud'été » en extérieur dans le parc de la Villa de la Giraudière. Les espaces de jeux seront proposés pour les familles et leurs enfants de 0 à 11 ans. Rendez-vous les mercredis et jeudis de 8 h 45 à 11 h 45 et les mardis et jeudis de 15 h à 17 h 30. En cas de canicule, les horaires seront aménagés de 8 h 30 à 10 h 30 et en cas de pluie, un repli sera prévu à Inter'Lude. **Rens. : PAPE au 04 87 25 20 05 ou Inter'Lude au 04 72 31 68 11.**

Les vacances d'été au Forum

L'Espace Loisirs Jeunes ouvrira ses portes du 7 au 30 juillet et du 16 au 27 août et proposera des séjours dans la région.

« Vie de chantier »

VISITE GUIDÉE Un groupe d'habitantes des Pérouses créé une visite guidée insolite de leur quartier avec la compagnie *Il sera une fois*.

Intitulée « Vie de Chantier », elle prendra la forme d'une déambulation théâtrale prochainement si la situation sanitaire le permet. Le projet, porté par la Ville de Brignais et l'Opac du Rhône permettra, d'attirer le regard sur un quartier en pleine mutation !

RENCONTRE HABITANTS & ARTISTES

Tout commence par la rencontre de 6 habitantes du quartier des Pérouses avec la Cie *Il sera une fois*. Des moments d'échange, de convivialité et de recueil de paroles sur la vie de ce quartier : l'ancien, le nouveau, les travaux et un peu de nostalgie...

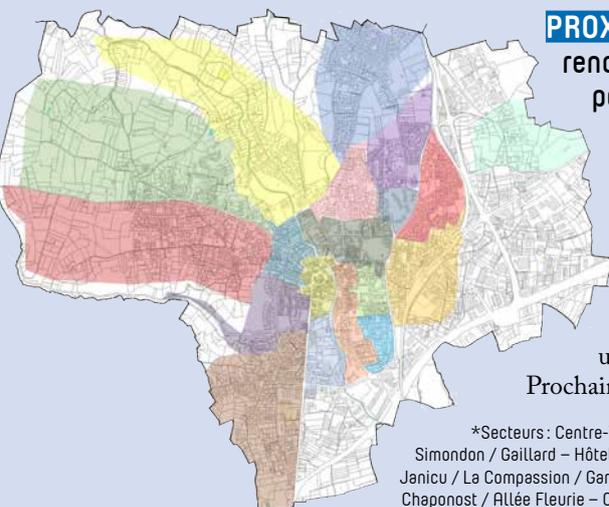
LA MAIN À LA PÂTE

Dans ces dialogues apparaissent les noms des îlots tels que L'Alizée, Le Zéphyr... qui donnent corps au projet artistique. Se créent alors avec le Centre social, des ateliers pour les enfants de 8-10 ans autour d'une réflexion étymologique et une construction de totems représentant ces îlots. Conçus par nos jeunes architectes grâce à des matériaux de récupération, ils agrémenteront le parcours de la visite. Celle-ci vous tente ? La date n'est pas encore arrêtée, mais en attendant les totems sont exposés dans différents lieux de la ville. Restez connectés sur brignais.com, ou sur Facebook! ☆



Le totem « L'Alizée » réalisé par les enfants, exposé à la médiathèque en avril.

Itinéraires citoyens



PROXIMITÉ La municipalité souhaite rencontrer les riverains, quartier par quartier, pour échanger sur les problématiques du quotidien.

Sécurité, cadre de vie, environnement... autant de sujets qu'il vous sera possible d'aborder lors des 19 « Itinéraires citoyens ». Dans l'objectif de garder le lien avec les Brignairots et de les rassembler autour d'actions collectives, la municipalité invite les habitants des 19 secteurs* à la rejoindre pour une visite. Chaussez-vous pour un tour de quartier ! Prochaine visite le 26 mai, quartier de la Compassion. ☆

*Secteurs : Centre-Ville / Verdun - Schweighouse / Ronzières / Route de Soucieu - Gare / Simondon / Gaillard - Hôtel de Ville / La Giraudière / Les Pérouses / Bonneton - Plaine d'Élite / Janicu / La Compassion / Gare / La Côte Sud / La Côte Nord / Vallée du Baret / Bonnet - Route de Chaponost / Allée Fleurie - Chemin de la Lande / Les Poètes / Tard-Venus.

La lecture a besoin de vous

Trois boîtes à livres vont être installées sur la commune d'ici à l'été, et la Médiathèque recherche des volontaires pour les faire vivre. La première sera implantée en Centre-Ville, en partenariat avec Decitre comme celle déjà présente à la gare. La seconde, réalisée par les élèves du Lycée Gustave Eiffel sera installée à La Côte. Enfin, la troisième prendra place aux Pérouses, et les volontaires sont les bienvenus pour la fabriquer. Vous êtes intéressés ? Manifestez-vous ! Rens.mediatheque@mairie-brignais.fr

Le service accompagnement et handicap est là pour vous...

Dans sa volonté d'accompagner les familles en situation de handicap, la Ville mène depuis plusieurs années une politique d'inclusion grâce à trois grands axes forts :

- L'accompagnement et l'écoute des familles grâce à un accueil, une aide à l'inclusion scolaire et périscolaire et à des actions répondant à leurs besoins (séances de sophrologie, ateliers...).

- L'accompagnement des professionnels de l'enfance et de la petite enfance en leur donnant accès à des formations spécifiques, en aménageant les espaces d'accueil ou en leur fournissant l'appui de jeunes en service civique.
- La sensibilisation du grand public par l'organisation d'événements en lien avec le Briscope, avec des intervenants professionnels et des

familles brignairotes apportant leur témoignage.

... tout au long de l'année

Malgré les annulations dues à la situation sanitaire, le service Accompagnement et Handicap propose des activités de répit avant l'été (massages, médiation animale, danse, etc...). Dès septembre, les ateliers « Dys & Co » se pour-

suivront ainsi que « Jeux Contes avec toi » en partenariat avec la ludothèque et la médiathèque. De nouvelles activités seront aussi proposées : des ateliers « Fratrie » ou encore « Exprime ton art ». Prenez d'ores et déjà contact !

Rens. :
handicap@mairie-brignais.fr
 ou 04 72 31 84 03

Numérique : suivez le guide

NOUVELLES TECHNOLOGIES Le numérique et les nouvelles technologies prennent de plus en plus de place dans le quotidien des Brignairots. La crise sanitaire a accéléré la transition numérique et mis en avant l'usage de services numériques pour l'accès à des services essentiels de la vie quotidienne : télémedecine, télétravail, télé-éducation... La Ville s'attache à vous faciliter la vie !

La période de confinement que nous vivons depuis un an a révélé l'importance de l'inclusion du numérique dans tous ses aspects, dont le maintien du lien social. Elle nous a également permis de mesurer les limites, sociales et techniques, en particulier auprès de ceux qui ne disposent pas encore de l'Internet à Très Haut Débit. C'est dans cette optique que nous vous proposons ce dossier axé sur deux sujets connexes qui concernent le déploiement des moyens de communication téléphonique et de la fibre optique.

Très Haut Débit: connectez-vous partout!

82,5 % des logements sont raccordés à la fibre optique. Face à la multiplication des usages des nouvelles technologies, avoir une bonne connexion Internet est devenu un impératif.

En 2017, le plan Très Haut Débit a été lancé à Brignais. Ce dernier, fortement attendu par les Brignairots, a été confié à l'opérateur Orange avec pour objectif de couvrir 16 zones qualifiées de prioritaires, à savoir les parcs d'activités économiques, les nouvelles constructions et les zones éloignées. La seconde phase de déploiement doit couvrir d'ici à décembre 2022 les 6 zones restantes, dont l'hyper-centre, qui connaissent peu de problématiques de débit. Aujourd'hui, sur 7 911 locaux (logements comme établissements d'entreprises) 6 115, soit 82,5 %, sont éligibles à la fibre. C'est la promesse d'une connexion Très Haut Débit beaucoup plus performante que l'ADSL.

COMMENT S'OPÈRE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ?

Le câblage est déployé sur le réseau télécom existant: aérien, souterrain ou en façade. À partir d'une armoire de mutualisation, les fibres sont ensuite tirées vers les pavillons en fonction des demandes. Dans les immeubles équipés, un précâblage facilitera le raccordement des locataires qui le souhaiteront.

Pour que les habitants puissent souscrire à un abonnement fibre, il faut que le logement soit « adressable », autrement dit que la fibre soit accessible au niveau de la rue grâce à l'installation d'une armoire de rue. Aujourd'hui, 22 armoires de rue, soit la totalité des

armoires nécessaires, ont déjà été déployées rendant ainsi l'ensemble des logements (collectifs ou individuels) adressables. Ensuite, il faut que le logement soit raccordable, c'est-à-dire que la fibre soit déployée dans le logement collectif ou au point de branchement le plus proche du logement individuel. Enfin, si l'habitation est adressable et raccordable, elle devient éligible à la fibre. Vous pourrez alors, si vous le souhaitez, raccorder la fibre jusqu'à l'intérieur de votre logement.

COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

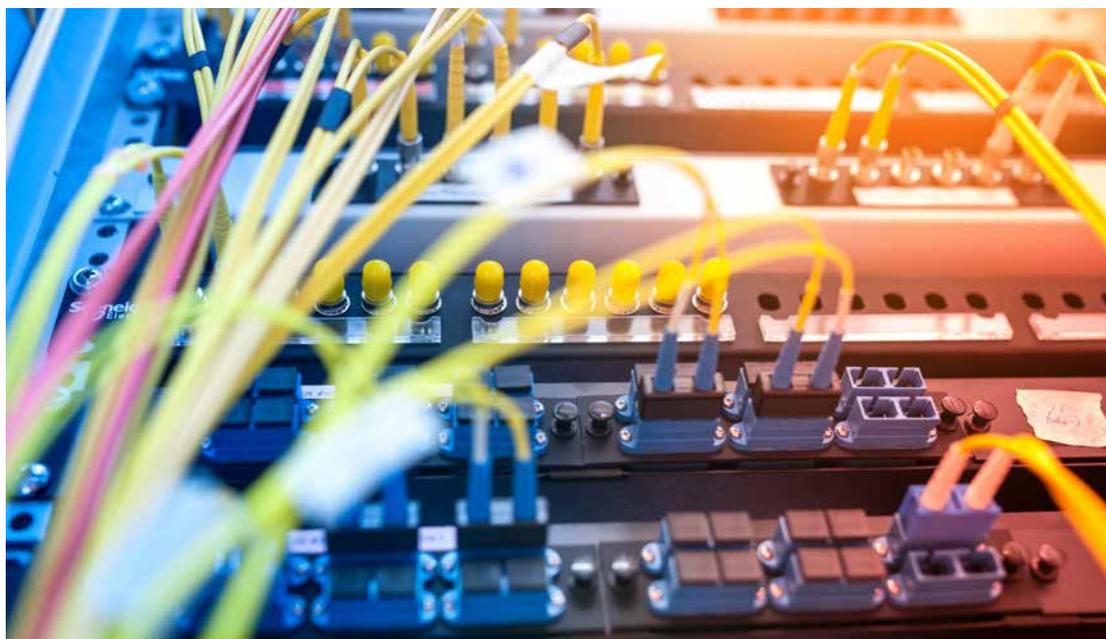
Pour savoir si votre logement ou immeuble est raccordable à la fibre, la plupart des opérateurs proposent des tests en ligne ou par téléphone. Vous pouvez aussi vous connecter sur le site de l'Arcep (arcep.fr), sur lequel toutes les informations sur le raccordement sont disponibles et y consulter la carte des déploiements fibre dans la rubrique « cartes et données ».

≡ + d'infos : arcep.fr



Pourquoi, dans une même rue, la date d'éligibilité peut-elle varier d'une habitation à une autre ?

Lorsque les travaux de desserte sont finalisés, cela signifie que les foyers raccordés en souterrain seront éligibles dans un délai de 3 mois. Néanmoins, les habitations dont le réseau est en aérien ou en façade devront patienter encore un peu. En effet, dans ce cas, le raccordement nécessite des autorisations spécifiques.



La téléphonie mobile au cœur de notre quotidien

La 5G a été conçue non pas comme une évolution de la 3G et la 4G – encore en cours de déploiement – mais comme une innovation de rupture, utilisant des technologies différentes et notamment des fréquences radiophoniques additionnelles. Avec la numérisation de la vie quotidienne et l'essor du télétravail, elle suscite à la fois énormément d'attentes, mais aussi beaucoup d'interrogations. Notre rôle est de faire jouer l'intérêt collectif pour tenter de trouver les meilleurs compromis possibles.

La Ville n'a cependant que peu de pouvoirs quant à l'installation d'antennes-relais sur sa commune, car elle est réglementée par les seules autorités de l'État. Les Maires ne peuvent utiliser leur pouvoir de police générale pour réglementer l'installation d'infrastructures sur leur territoire. Néanmoins, la municipalité veille au respect des règles, et vise les demandes de mesure formulées par les habitants à l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences), ou saisit elle-même l'Agence si elle craint une zone à risques de surexposition aux ondes électromagnétiques. La Ville de Brignais s'est opposée à plusieurs implantations lors des demandes d'autorisation d'urbanisme. Un cas particulièrement mis en avant ces dernières semaines illustre la difficulté de cette question : l'antenne du chemin de l'Archet a fait l'objet d'une demande de l'opérateur à laquelle la commune s'est opposée. Le dossier déposé concerne actuellement une implantation 4G. Cependant, la justice a donné raison à l'opérateur qui peut donc s'implanter. Des discussions avec l'opérateur et les riverains sont actuellement en cours pour envisager d'éloigner l'antenne par rapport au projet initial d'implantation.

LA 5G EN QUESTION

Cinquième génération de réseaux mobiles, la 5G succède aux dernières technologies que sont la 2G, la 3G et la 4G. Il s'agit d'une amélioration disruptive, basée sur de nouvelles technologies, pour s'adapter aux nouveaux usages des utilisateurs : débits et délais de transmission plus performants, fiabilité accrue. La 5G permet de renforcer la couverture numérique du territoire tout en évitant la saturation des réseaux

4G déployés désormais sur plus de 96 % du territoire.

Progressivement, la 5G permettra de connecter un nombre important d'objets ayant une utilité très concrète dans de nombreux domaines tels que la médecine (développement de la télémédecine, maintien de la connexion pendant les déplacements de malades...), l'agriculture et l'environnement (régulation de l'arrosage, fermes connectées, suivi des troupeaux et de leur santé), le transport, l'industrie,

la sécurité routière ou encore les services de secours.

TECHNIQUEMENT, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La 5G loin d'être une technologie unique, est un assemblage de diverses innovations : les bandes de fréquence 5G et des antennes actives innovantes. L'ensemble de ces innovations combinées permettront d'atteindre des débits jusqu'à 10 fois plus élevés qu'en 4G et de réduire par 10 le temps de latence.



Une délégation dédiée

Pleinement conscient de ces nouvelles problématiques, le Conseil municipal de Brignais a élu en janvier dernier Nicolas Kelen comme adjoint au numérique et à l'innovation. Il travaille à faire valoir la voix des Brignairots tout en veillant aux intérêts de la commune et de ses habitants.



Tout citoyen peut demander une mesure de l'exposition aux ondes de manière gratuite, auprès de l'ANFR à partir de son site Internet : <https://mesures.anfr.fr>

5G : quels effets sur la santé ?

La 5G est au cœur de nombreux débats, et il est parfois difficile de différencier les rumeurs des faits établis.

À l'heure actuelle, aucune étude n'a su démontrer que les ondes des radiofréquences électromagnétiques avaient un impact sur la santé.

En France, l'exposition au public des ondes est fortement réglementée et surveillée par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR). Chaque année, elle réalise de nombreux contrôles qui montrent que les valeurs d'expositions aux ondes sont très faibles et largement inférieures aux valeurs-limites. L'ANSES (Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) vient également de publier sur son site internet un rapport en date du 20 avril 2021, mentionnant l'absence de risques nouveaux pour la santé au vu des données disponibles.

La 5G est-elle bonne pour l'environnement ?

Oui et non. À consommation constante, une antenne 5G consomme trois fois moins qu'une antenne 4G. Mais comme elle est capable d'accueillir beaucoup plus de connexions et un débit plus élevé, le passage à la 5G risque fort d'engendrer une



explosion des consommations : cette hausse devrait compenser les économies d'énergie, et rendre, au final, le réseau 5G plus énergivore que celui de la 4G, c'est ce qu'on appelle « l'effet rebond ».

Questions/Réponses

Pourquoi les opérateurs de téléphonie mobile continuent-ils d'installer des antennes-relais ?

Une antenne-relais, en fonction de ses caractéristiques, n'est capable de transmettre simultanément qu'un certain nombre de communications et qu'un certain volume de données. Pour répondre à des besoins croissants, les opérateurs doivent adapter en continu leur réseau, et cela conformément aux termes des obligations en matière de couverture et de qualité de service (voix, données) qui figurent dans les autorisations d'utilisation de fréquences qui leur ont été délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

Une demande d'autorisation doit-elle être déposée en Mairie pour la mutation d'une antenne 4G en antenne 5G ?

Oui et non. Tout dépend du type de mutation et de modification. Certaines mutations se font sans changement de matériel ; dans ce cas, l'opérateur de téléphonie mobile n'a pas à déposer de nouvelle déclaration préalable. Si un changement de matériel doit avoir lieu ou si la mutation impose de nouvelles installations, une déclaration préalable devra obligatoirement être déposée en Mairie.

Quelle complémentarité entre la 5G et la fibre optique ?

La fibre optique permet d'apporter le Très Haut Débit dans les logements par voie filaire, ce qui assure une grande stabilité de la connexion. La 5G, quant

à elle, permet d'offrir une connexion en Très Haut Débit en mobilité. La fibre optique est également nécessaire au fonctionnement du réseau 5G, pour raccorder les antennes afin d'assurer un Très Haut Débit jusqu'au cœur du réseau.

« J'ai été contacté par un opérateur pour l'installation d'une antenne-relais : que dois-je faire ? »

Si un opérateur contacte directement un particulier afin de lui proposer la pose d'une antenne-relais sur sa propriété ou sur le toit de son immeuble, nous vous recommandons de prendre contact avec la Mairie. Nous vous accompagnerons et vous aiderons à trouver des solutions, ceci en amont d'un accord direct.

Renseignements : contact@mairie-brignais.fr en précisant l'objet de votre demande



Où sont situées les antennes-relais à Brignais ?

À ce jour, les antennes qui ont reçu des activations 5G sont situées Chemin des Armonettes, rue Paul Bovier Lapierre et Chemin de Moninsable. Les nouvelles implantations d'antennes seront localisées aux Ronzières et à l'Archet.

Une cartographie du territoire précisant les emplacements de ces équipements est disponible à l'adresse suivante :

www.cartoradio.fr/index.html#/cartographie/lonlat/4.755425/45.674741

Pour aller plus loin

- Le site de l'ANSES : www.anses.fr - Tous les rapports de l'ANSES sur les ondes et la santé y sont disponibles en téléchargement.
- Le rapport IGAS-IGF-CGE-CGED : www.igas.gouv.fr/spip.php?article794 - Ce rapport compare le déploiement international de la 5G, et plus précisément sur ses aspects techniques et sanitaires.
- Le site de l'ARCEP : www.arcep.fr - Pour en savoir plus sur les obligations des opérateurs en termes de couverture fixe et mobile et l'avancée des déploiements 5G.
- Le site de l'ANFR : www.anfr.fr/accueil/ - Pour en apprendre plus sur les mécanismes de contrôle et de surveillance de l'exposition du public aux ondes.

HNR STUDIO

> Création graphique

Logo, plaquette, brochure, flyer, carte, dépliant, magazine, affiche, packaging, étiquette, panneau, PLV, stand portable...

> Impression

Tous formats, tous supports

> Grand format

Affiche, panneau, roll-up, bâche, beachflag, drapeau voile, magnet, adhésif vinyle...

Impression numérique
SERVICE EXPRESS
Photocopie couleur

Professionnels et particuliers

Carte, faire-part, remerciement, livret, dossier, mémoire, poster, numérisation...

14, rue des Ronzières
69530 BRIGNAIS

04 78 05 16 93
contact@hnr-studio.fr



www.hnr-studio.fr

AmiTech informatique

SERVICES À PROXIMITÉ



Dépannage informatique :

- Réparation ordinateur toutes marque
- Nettoyage optimisation - eradication de virus
- Dépannage à distance
- Réparation smartphones et tablettes
- Domotique - portier numérique, pilotage à distance, automatisme

Atelier Informatique

30, rue du Vieux Port | 69540 IRIGNY
04 78 56 51 47 | info@ami-tech.fr

L'UNIVERS DU LIT
LES BIEN FAITÉS FABRIQUÉS EN DIRECT

J'équipe ma maison

Votre espace dédié à la maison
décoration, ameublement, literie, linge de maison, art de la table, électroménager

202 rue Général de Gaulle (face ) BRIGNAIS

Horaires (du mardi au samedi):
9h30 - 12h30 | 14h30 - 19h



Jequipemamaison Boutique
Luniversdulit

04 72 56 11 39

Ollas : l'arrosage ciblé

INNOVATION La Ville a déployé dans certains massifs un système d'arrosage permettant de faire des économies d'eau de l'ordre de 50 à 70 % par rapport à un arrosage traditionnel.

Le réchauffement climatique a un impact direct sur la ressource en eau. À Brignais, l'Unité espaces verts s'attache au quotidien à réduire sa consommation d'eau tout en préservant le fleurissement. Cette recherche d'efficience

passé par le choix des essences plantées mais aussi par le recours à des techniques innovantes d'arrosage dans des lieux difficilement automatisable.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La Olla est un système d'arrosage ancestral. L'origine du nom vient de l'espagnol qui signifie « pot ». C'est un contenant en terre cuite microporeuse en forme de jarre doté d'une ouverture, elle-même surmontée d'un couvercle évitant ainsi la ponte des moustiques.

Le système consiste à enterrer la Olla au pied des plantes. Seul le col dépasse du sol afin de pouvoir la réalimenter en eau tous les 10 à 15 jours en période de forte chaleur. Les Ollas permettent à l'eau de se diffuser lentement sous terre, au plus près des racines.

Cette technique d'arrosage permet des économies d'eau consé-

quentes et réduit le travail d'arrosage au strict minimum. Elle assure une diffusion de l'eau en profondeur; ainsi la terre n'est pas mouillée en surface et les mauvaises herbes ne germent pas. Enfin les racines puisent la quantité d'eau nécessaire à leurs besoins. La croissance des plantes est harmonieuse. L'arrosage devient alors très ciblé et efficace tout en luttant efficacement contre le gaspillage.

UNE VILLE QUI EXPÉRIMENTE

À Brignais, 19 Ollas Jamet sont installées dans les massifs.

Des tests de paillage à base de carton et d'autres à base de fumier de cheval sont également en cours dans les massifs. Le but: étouffer la pousse des herbes indésirables. Les jardinières sont elles aussi ciblées par des projets d'amélioration en y installant des poches de réserve d'eau ainsi que des géotextiles hydrophiles pour réduire la consommation d'eau et la fréquence d'arrosage.

Un travail de recherche complet qui permet à la Ville de faire de réelles économies d'eau. ☆



Dedans, dehors, je trie!

RECYCLAGE La propreté en ville et la préservation de l'environnement étant de la responsabilité de tous, la mise en place de poubelles de tri sélectif sur l'espace public est actuellement en test à Brignais.

Depuis plusieurs décennies déjà nous appliquons le tri sélectif dans nos foyers. Récupérer les déchets qui peuvent être recyclés permet d'économiser les matières premières qui ne sont pas infinies. Ces bonnes habitudes, nous ne devrions pas les perdre dès que nous passons le pas de la porte. C'est pourquoi la Ville de Brignais a choisi d'installer six poubelles de tri sélectif « jaune » dans le centre-ville dont une dans le parc de l'Hôtel de Ville et souhaite pouvoir étendre cette pratique dans d'autres quartiers.

C'EST JAUNE = JE TRIE

Grâce à sa collerette jaune la poubelle de tri sélectif, installée à proximité d'une corbeille classique, incite les usagers à respecter le tri de leurs déchets. C'est simple, les consignes sont les mêmes qu'à la maison! Concrètement, dans les corbeilles jaunes je jette toutes les cartonnettes et briques alimentaires, tous les emballages plastiques, tous les papiers, tous les emballages en métal. Si j'ai un doute, je me réfère à l'adhésif placé directement sur la corbeille. Un jeu d'enfant! ☆



Télex

Une semaine pour l'environnement

À vos agendas! La Ville de Brignais s'engage sur les questions environnementales et organisera en octobre 2021 une semaine de l'environnement destinée au grand public. Retrouvez dans le Brignais Mag' de septembre le programme complet.

En chiffres

La Ville de Brignais collecte chaque année 174 tonnes de déchets DIB - déchets industriels banals. Ce sont des déchets qui ne se recyclent pas, leur destruction coûte très cher: 158 € la tonne. Avec la mise en place

des corbeilles de tri sélectif jaune l'objectif est de diminuer le volume des DIB collectés en favorisant le recyclage des matières réutilisables. Par exemple que le recyclage de 20 bouteilles plastique permet la confection d'une écharpe en polaire. Il faut 670 canettes pour faire 1 vélo.

Avec 5 briques en carton on obtient 1 rouleau de papier toilette... Ne perdons pas de vue que chaque petit geste compte qu'on soit à la maison ou à l'extérieur. Ensemble agissons pour l'environnement et pour une ville propre; faisons en sorte que ce test soit concluant!

Un aménagement mûrement réfléchi

CONSTRUCTION Afin de mener une politique volontariste d'aménagement maîtrisé du territoire, Brignais mise sur une démarche pro-active en associant porteurs de projets, promoteurs et architectes. L'objectif étant de construire de manière réfléchie.

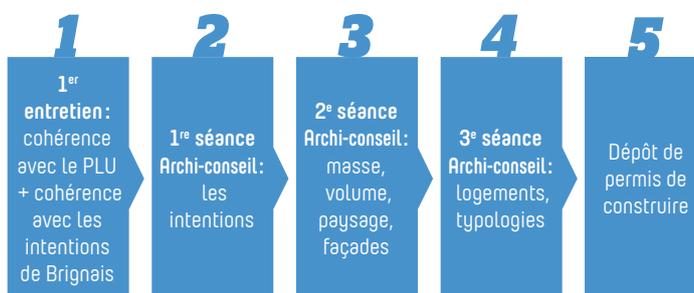
Pour que Brignais soit toujours une ville agréable à vivre malgré la pression foncière qui incite à exploiter au maximum les droits à bâtir, avoir une vue d'ensemble des projets permet de veiller à leur bonne intégration dans le paysage existant et de maîtriser la densification. Ainsi, environ toutes les six semaines, la Ville de Brignais a mis en place des séances « Archi-conseil » en partenariat avec l'Architecte conseiller du CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - et le service instructeur de la CCVG. Il s'agit de séances de travail en amont du dépôt du permis de construire. L'objectif est d'inviter les porteurs de projets, promoteurs et architectes à s'inscrire dans une démarche de co-construction, de veiller à la cohérence entre les différentes opérations et de contrôler la production de logements.

EN TROIS TEMPS

Ces séances « Archi-conseil » s'organisent généralement en 3 sessions de travail, aux cours desquelles chaque aspect du projet est repris à la loupe. De la conception générale du projet avec l'étude de l'environnement du site en passant par le choix des façades, des aménagements paysagers, de la typologie des

logements et des usages jusqu'à la finalisation: tout est passé au crible pour garantir que la qualité soit au rendez-vous.

C'est donc une démarche volontaire qui vient s'ajouter aux outils réglementaires existants (Plan Local de l'Urbanisme, Programme Local de l'Habitat, Code de l'urbanisme) qui constituent des « garde-fous », des limites à ne pas dépasser, de la part de Brignais pour maîtriser la densification urbaine et s'assurer du devenir cohérent de la ville. Avec l'instauration, fin février, de ce processus de conception à étapes, la réflexion et la durée d'élaboration des projets s'en trouvent ainsi allongés au bénéfice de la ville de demain. ☆



Zoom sur les permis de construire

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 26 mars 2021, 49 décisions sur permis de construire ont été rendues. La Ville veille au quotidien à maîtriser la croissance du nombre de logements. Tour d'horizon en chiffres.

Nature de la décision	Nombre de permis de construire	Nombre de logements	Dont logements sociaux
Accord	25	7	0
Dont sur dossiers déposés avant le 01/07	8	4	0
Refus/rejet/annulation	24	111	34
Dont sur dossiers déposés avant le 01/07	12	34	5

Télex

Quartier Gare

Le permis de construire a été accordé le 10 mars 2020 à Neowii pour la construction de 150 logements et de 5 cellules commerciales sur l'ancienne station-service Total. La livraison de la première tranche de travaux est prévue pour la fin 2022 avec 70 logements.

À céder...

Un appel à projets pour étudier le devenir du tènement situé 13 rue de l'Industrie sera prochainement lancé par la Ville de Brignais (propriétaire), en lien avec la Communauté de communes de la vallée du Garon. Affaire à suivre!

Point de situation...

TRAVAUX / Les travaux d'aménagement se poursuivent sur la commune. Zoom sur les principales opérations à venir.

Brignais en sens unique

La rue Mère Élise Rivet va subir d'importants travaux à partir de mi-mai et jusqu'à fin août notamment pour permettre le passage de la future ligne 12 des TCL qui desservira notre commune dès la rentrée de septembre 2021. En plus du redimensionnement de la chaussée, 3 autres opérations d'envergures vont avoir lieu sur ce même secteur et au-delà. Le SIGERLy va procéder à l'enfouissement des réseaux aériens, ENEDIS va intervenir pour remplacer un réseau principal d'alimentation de cette partie de ville qui subit de nombreuses coupures d'électricité

et enfin le SIDESOL procèdera au remplacement d'une conduite d'eau potable. Tout cela va être bénéfique à terme mais engendrera des difficultés de circulation jusqu'à la fin du mois d'août. Une partie de la circulation sur ce secteur se fera donc en sens unique. Les véhicules entreront dans Brignais via la rue Mère Élise Rivet et sortiront par la rue Général de Gaulle qui sera aussi placée en sens unique, en fonction des chantiers en cours, du rond-point de la Police municipale jusqu'au pont SNCF.

Rue de la Giraudière

Les travaux se poursuivent malgré

le retard pris avec le problème technique rencontré sur le bassin d'infiltration. L'aménagement de l'espace public devant l'ancien couvent sainte Sabine est programmé pour la mi-juin et s'en suivra la reprise complète de la voirie par la CCVG. Une nouvelle réunion de proximité en « visio » a été organisée fin mars pour tenir informés les riverains des échéances à venir.

ORU Les Pérouses

L'îlot 1 a été livré et les îlots 3 et 4 ont été mis en chantier. Il s'agit d'une opération portée par Bouygues qui représentera à terme 80 nouveaux logements.

La rue Mère Élise Rivet se prépare à l'arrivée des TCL

VOIRIE La CCVG lance des travaux d'aménagement mi-mai pour une durée de 3 mois. Objectifs : permettre le passage des bus de la ligne 12 des TCL à partir de septembre et créer une nouvelle piste cyclable.

Courant 2019, la municipalité brignairoise avait sollicité auprès du Sytral, le détournement de la ligne 12 des TCL - qui assure la liaison Gare d'Oullins / Les Barolles à Saint-Genis via Chaponost via la rue Mère Élise Rivet. Réponse favorable du Sytral début 2020, soumise à une condition : revoir le profil de la rue Mère Élise Rivet qui, pour des raisons techniques, ne permet pas dans sa configuration actuelle, la circulation des bus TCL.

UNE OPÉRATION CCVG DE 250 K€

Compétente en matière d'aménagement des voiries sur son territoire, la CCVG sera à la manœuvre des travaux pour un investissement de 250 K€ HT. Les interventions démarreront à la mi-mai pour une durée prévisionnelle de 3 mois. Un calendrier qui devrait autoriser le passage des bus ligne 12 à la rentrée de septembre. La reprise complète de la voi-



La ligne 12 des bus TCL desservira l'AquaGaron, le Briscope / Parc de l'Hôtel de Ville et la Gare.

rie, du giratoire du Briscope jusqu'au pont SNCF, permettra également l'aménagement d'une piste cyclable sécurisée sur la rive Est de la chaussée, et d'un cheminement piétonnier côté Ouest. Un nouvel arrêt de bus sera créé au niveau du groupe scolaire Jacques Cartier. ☆

— Plan —
de — mobilité —
2030 —
VALLÉE
DU GARON

CCVG / Sytral : qui fera quoi ?

MOBILITÉ Le 26 janvier, le Conseil communautaire a délibéré en faveur d'une prise de la compétence « Mobilité » par la CCVG. Celle-ci deviendra membre de droit du futur Sytral le 1^{er} janvier 2022. Quels changements pour les habitants ?

Conformément à la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM), toutes les collectivités de communes de France devaient se prononcer sur leur prise de compétence en la matière avant le 31 mars 2021.

PRISE DE COMPÉTENCE AU 1^{ER} JUILLET

À la suite du vote de la CCVG le 26 janvier, les conseils municipaux des 5 communes membres, dont Brignais ont confirmé cette décision par des délibérations concordantes. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet, la CCVG deviendra officiellement autorité organisatrice des mobilités (AOM) sur son territoire.

TOUS LES TRANSPORTS SERONT ORGANISÉS PAR LE FUTUR SYTRAL

La loi LOM prévoit, dans son article 14, un dispositif spécifique sur le département du Rhône et sa Métropole, avec la création d'un établissement public local doté d'une mission d'autorité organisatrice des services de transport (AOT), qui viendra se substituer à l'actuel Sytral. Cet établissement associera, à titre obligatoire, la Métropole de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et les 11 Communautés de communes du territoire, parmi lesquelles la CCVG.

En tant qu'AOT, le futur établissement public sera chargé d'organiser, sur un périmètre étendu, les services de transport public de personnes réguliers et de transport à la demande ainsi que les services de transports scolaires.

MOBILITÉS ACTIVES, SOLIDAIRES ET PARTAGÉES

La création effective du futur établissement public est attendue le 1^{er} janvier 2022. En tant qu'AOM sur son territoire, la CCVG quant à elle, disposera de la liberté d'action pour répondre aux besoins de ses habitants en matière de services de mobilités actives, de services d'usage partagé de véhicules et de services de mobilité solidaire. ☆

Une étude pour préfigurer l'offre future de transports en commun

Dans la perspective de la création du futur établissement public le 1^{er} janvier 2022, la CCVG ne veut pas perdre de temps pour étudier les besoins en services de transports collectifs et les scénarios possibles de desserte sur l'ensemble du territoire de la vallée du Garon. Dès janvier, elle a lancé une étude de préfiguration de l'offre de service future qui a été confiée à un cabinet spécialisé [Transitec]. Élus et techniciens des communes sont étroitement associés au travail. « L'idée est d'être prêt à l'été pour pouvoir transmettre assez tôt au futur établissement public les attentes de notre territoire en matière de transports en commun, afin que celles-ci puissent être prises en compte dès 2022 », explique Damien Combet, vice-président en charge de la mobilité à la CCVG. Une restitution publique de cette étude et des futurs scénarios de desserte attendus est envisagée courant juin.

Enquête: le vélo... et vous ?

MOBILITÉ ACTIVE Vous habitez ou travaillez dans la vallée du Garon ? Votre avis nous intéresse... Participez à l'enquête ouverte jusqu'au 30 juin.

Dans le cadre de son action pour le développement des mobilités sur son territoire, la CCVG mène une consultation en ligne visant à mieux connaître les habitudes et les attentes de ses habitants dans leur pratique du vélo au quotidien.

Quelle est la place du vélo dans vos déplacements pour vous rendre au travail, pour faire vos courses et petits achats, pour rejoindre votre cours de gym ou de trom-

pette, ou pour accompagner les enfants à l'école ? Quels sont les freins à votre pratique régulière ? À l'inverse, qu'est-ce qui pourrait vous inciter à enfourcher plus souvent votre bicyclette ?

Les informations récoltées permettront à vos élus communautaires d'affiner leur réflexion pour définir un plan d'action en faveur du développement des mobilités actives sur la Vallée du Garon.



Participez en quelques clics ! Rendez-vous sur le site ccvalleedugaron.com

Respectons le travail des agriculteurs

AGRICULTURE Les agriculteurs sont unanimes. Et usés... Depuis le premier confinement, ils doivent faire face à une multiplication des incivilités dont ils sont les victimes au quotidien sur leurs espaces de travail. Un appel au civisme et un rappel des bons comportements à adopter s'imposent.

Voitures stationnées dans les chemins, intrusion dans les propriétés privées, dégradations dans les cultures, chiens en liberté, déchets, inconscience des risques potentiels à s'approcher des engins agricoles, vols de récoltes, menaces... « Depuis la crise sanitaire et les premières mesures de confinement, les gens sont toujours plus nombreux à venir chercher un peu d'air et de verdure dans nos campagnes. C'est compréhensible. Mais beaucoup n'ont aucun respect pour notre travail. Chaque jour nous devons en rappeler certains à l'ordre, nous justifier... Parfois la tension monte. Nous voulons juste pouvoir travailler. Aujourd'hui, nous sommes usés... », témoigne une agricultrice de Millery, désabusée.

LES ESPACES AGRICOLES NE SONT PAS DES TERRAINS DE JEU

Face à cette situation, la CCVG se mobilise. Rencontres avec les agriculteurs, mobilisation des polices municipales et des services de Gendarmerie, campagne de sensibilisation... « Nous avons la chance énorme de bénéficier d'agriculteurs dynamiques. Ils participent à la qualité et à la préservation de notre cadre de vie. Ils nous nourrissent. Nous devons tous être solidaires et faire en sorte que leur travail soit respecté », invite Françoise Gauquelin, présidente de la CCVG. ☆

Les bons comportements à adopter

Voici quelques règles de savoir-vivre ensemble à respecter dans les espaces agricoles.

- Restez sur les chemins balisés
- Respectez les propriétés privées et les clôtures
- Tenez votre chien en laisse et ramassez ses déjections
- Ne jetez pas vos déchets dans la nature

- Ne stationnez pas votre voiture dans les chemins ou les champs
- Pour votre sécurité, ne pénétrez pas dans les enclos, n'effrayez pas les animaux
- Pour prévenir les accidents, n'approchez pas des engins agricoles
- Ne cueillez pas les fruits et légumes.

La CCVG met à disposition des agriculteurs des panneaux de sensibilisation



Télex

Cadastre solaire

Depuis février, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) met à votre disposition son cadastre solaire en ligne. Un outil fiable et gratuit pour mesurer le potentiel solaire de votre toiture ! **Rendez-vous sur** <https://ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr>

Travaux d'amélioration énergétique : des aides pour les propriétaires modestes

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la CCVG soutient financièrement les propriétaires disposant de ressources modestes pour les travaux d'amélioration de leur logement. En partenariat avec la CCVG, SOLIHA, association reconnue service social d'intérêt général, accompagne les ménages modestes du territoire pour le montage technique et financier de leur projet de travaux. **Pour plus d'informations, contactez SOLIHA au 04 37 28 70 20**

Aides aux entreprises

Le Fonds Région Unie (FRU), dispositif d'aide en trésorerie aux entreprises (avances remboursables) auquel participe la CCVG, est renforcé (jusqu'à 30 K€ d'aide), étendu (entreprises jusqu'à 20 salariés, sans limitation de chiffre d'affaires) et prolongé jusqu'au 30 juin 2021. **Pour plus de renseignements: entreprendre@cc-valleedugaron.fr**

Pépinière d'entreprises

Située sur le parc d'activité de Sacuny à Brignais, la Pépinière de la CCVG soutient actuellement l'éclosion de 13 entreprises, toutes très différentes et talentueuses. Des bureaux et un atelier seront prochainement disponibles. **Porteurs de projets, faites-vous connaître au 04 81 13 20 06 ou 06 15 28 43 62 !**

Réinventer la culture

ADAPTATION Les derniers mois n'ont pas été vide de culture. De nombreuses actions ont pu être menées et d'autres continueront à voir le jour afin de permettre au plus grand nombre d'y avoir accès, et ce malgré les contraintes sanitaires. La Ville de Brignais témoigne ainsi de son engagement à soutenir les artistes du spectacle vivant.

DANS LE RÉTRO

- **Décembre 2020**, Thomas Lovy présente ses conférences artistiques *Musique et Peinture* sur les périodes classique, romantique et moderne en streaming sur briscope.fr
- **De décembre 2020 à avril 2021**, la Cie Stylistik dirigée par le danseur-chorégraphe Abdou N'Gom réalise une résidence et, en partenariat avec le slameur Mehdi Krüger, des ateliers d'écriture dans le cadre du projet *Faire danser les mots* initié la saison précédente.
- **Janvier 2021**, la Cie *Odysée Ensemble* est accueillie en résidence au Briscope.
- **Février 2021**, la Cie *Le Bruit des Couverts* tient une résidence artistique et présente *FEMME[S]* aux professionnels du spectacle.

• **Mars 2021**, la Cie *Bidul'Théâtre* présente *Tour de Mains* à 9 classes des écoles Jacques Cartier et Claudius Fournion, soit à plus de 200 élèves.

• **Mars 2021**, les élèves du groupe scolaire *Jean-Moulin* participent à des ateliers de sensibilisation et de création de musique électronique et de percussions corporelles animés par les artistes du spectacle *SOLEO*, initialement programmé le 5 mai avant d'être annulé pour le grand public. De plus, le spectacle est délocalisé dans les cours des écoles de la ville afin d'être maintenu en séances scolaires !

• **Mars 2021**, dans l'impossibilité de jouer son spectacle devant le grand public, la Cie *La Clinquaille* présente *POLAR* aux professionnels du spectacle et profite d'un temps de résidence sur les planches du Briscope.

PROJECTEUR SUR LA SUITE

• **7 mai : Passeurs de Jazz (40 ans de Jazz à Vienne)**
Avec ou sans public dans la salle, le concert *Passeurs de Jazz* aura bien lieu ! Le 7 mai, les artistes seront présents sur scène pour une captation qui sera ensuite rediffusée gratuitement sur le site briscope.fr. Ce spectacle, initialement programmé le 29 janvier, est très attendu des amateurs de Jazz et plus généralement, de bonne musique. Joignez-vous à eux !

• **20 mai : Black Boy, avant-première du Festival de la Bulle d'Or**

La Bulle d'Or vous donne rendez-vous le 20 mai pour une soirée aux couleurs de la BD. Le petit plus de la soirée : l'affiche du prochain Festival de la Bulle d'Or vous sera dévoilée... Au vu des consignes sanitaires, retrouvez les modalités sur briscope.fr !

• **30 juin : Présentation de saison**

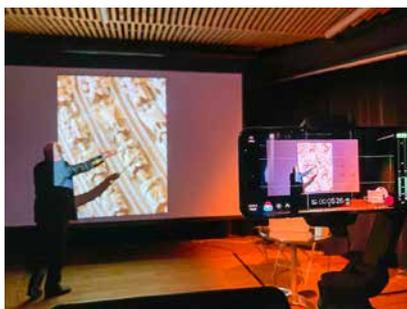
Une invitation d'un nouveau genre vous est lancée. Cette année, découvrez la composition de la saison culturelle depuis chez vous, dès le 30 juin en ligne, grâce à une vidéo de présentation ! Concerts, humour, danse, théâtre composeront à nouveau vos abonnements dès cet été.

- **Du 1^{er} au 17 juillet** : billetterie ouverte uniquement aux abonnements (en ligne 24/7, et au guichet du mardi au samedi)

- **Du 17 au 24 juillet** : ouverture des ventes de billet à l'unité (en ligne 24/7, et au guichet du mardi au samedi)

- **Tout l'été** : billetterie en ligne ouverte 24/7

- **Le 9 septembre** : rendez-vous pour la traditionnelle soirée au Briscope et pour quelques surprises !



Quoi de neuf à la médiathèque ?

RÉNOVATION C'est un chantier de grande ampleur que s'apprête à réaliser le service le plus fréquenté de la ville. 33 ans après son ouverture au sein du centre culturel Le Briscope, la médiathèque s'offre un petit coup de jeune.

UN ÉQUIPEMENT HISTORIQUE

Dès les années 1980, la Ville avait pressenti l'importance d'offrir à la population un lieu de lecture publique, ouvert et accessible à tous, un lieu d'accès à la culture au sens large. Depuis, outils numériques, animations, ateliers... rythment le quotidien d'une équipe de médiathécaires toujours à l'écoute des besoins des usagers. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'est signé en 1992, un partenariat avec les médiathèques de Saint-Genis-Laval et Oullins. Tous les abonnés bénéficient depuis d'un accès à un fonds documentaire de plus de 250 000 documents... De quoi rassasier les consommateurs de culture les plus affamés.

LE TEMPS DU RENOUVEAU

Mais cet équipement culturel a fait son temps : mobilier fragilisé par 33 ans de service, espaces à réadapter aux besoins actuels... C'est donc en lien avec un cabinet d'architectes que l'équipe travaille à proposer de futurs espaces valorisés, modulables

et lumineux pour faire de la médiathèque LE tiers lieu du territoire ! Dans un premier temps, une grande partie du mobilier sera remplacée : plus moderne, plus attrayant et surtout plus bas permettant une accessibilité facilitée à tous. Le parc informatique sera changé. Sa prise en main sera facilitée grâce à l'appui du référent numérique de l'équipe. Il prendra place dans un nouvel espace au premier étage et sera doté d'un matériel plus adapté aux besoins numériques en constante augmentation depuis la crise sanitaire.

ET PLUS ENCORE

Travaux de réfection des sols, des peintures et des signalétiques, changement des fenêtres, installation d'un système de traitement d'air, sont autant de chantiers qui seront également réalisés ces prochains mois. Une réflexion collective avec la participation des CMJ et des stagiaires, collégiens et



Projection des espaces en 3D réalisée par les jeunes stagiaires Violette, Lola, Nino et Sarah

lycéens, accueillis au sein de la structure, permet d'orienter vers une ambiance plus conviviale et reposante. Le tout avec une touche naturelle et végétale avec une future ouverture vers le patio du Briscope et la création d'un jardin partagé et d'une grainothèque ! ☆

Le sens de l'accueil !

Les médiathécaires s'inscrivent dans une démarche participative. Aussi, les compétences et avis pluriels sont sollicités dans la conduite de projets en cours. Usagers, CMJ, partenaires, stagiaires... Le sens de l'accueil est au centre des préoccupations, notamment bien recevoir les nombreux publics avec leurs besoins spécifiques : se divertir, se former, se rencontrer, jouer, découvrir, réviser... Un espace est d'ailleurs réservé à l'étude avec sous la main des documentaires, manuels et annales permettant la préparation des examens et concours.

Accessible pour tous

L'accès à la Médiathèque est libre et ouvert à tous, profitez-en ! Seul l'abonnement pour l'emprunt de documents est payant. Le tarif est modulable (0 à 20 €) selon le profil des abonnés.

Plus on est...

Nombreux sont les stagiaires à être passés par la médiathèque. Collégiens, lycéens, étudiants, adultes en reconversion, services civiques... Tous apportent leur pierre à l'édifice. Merci à Sarah et Axelle (enseignement supérieur) Farha, Rafael et Marielle ainsi qu'à Lola, Sarah et Violette (collégiens), à Nino, Ibtihèl, Mélina et Antoine (lycéens), et à Isabella (service civique) pour leur implication dans la vie et les projets du service le plus fréquenté des Brignairots !



Télex

« Ella la magnifique »

C'est le titre d'une web-série de 6 épisodes dont le premier sera prochainement tourné à Brignais. Les habitants de la commune sont invités à participer au projet, que ce soit face à la caméra, ou en coulisses. Venez à la rencontre de la Cinéfabrique, école publique de cinéma située à Lyon, lors de permanences jusqu'à fin mai pour en savoir plus sur le projet ! **Rens. :** animation@mairie-brignais.fr

Art ensoleillé

Artistes peintres, sculpteurs et photographes vous donnent rendez-vous samedi 12 juin de 10h à 17h pour la Halle des Arts. Une exposition en plein air, place d'Hirschberg, avec la participation des APB (Artistes Peintres de

Brignais). Un rendez-vous artistique et convivial à ne pas manquer, au cœur de Brignais.

Les rendez-vous d'été...

...auront-ils lieu ? Pas question de faire l'impasse sur la Fête de la Musique le 21 juin et la Fête Nationale traditionnellement célébrée le 13 juillet. Ces rendez-vous prendront peut-être des formes inédites ! On vous dit tout bientôt sur brignais.com

Projet REVERSE reporté

Dans le précédent Brignais Mag, nous vous invitons à vous inscrire à des ateliers gratuits de danse Hip-Hop en compagnie d'Abdou N'Gom. En raison de la situation sanitaire, ils sont reportés à septembre. Nous vous espérons donc plus nombreux encore à la rentrée ! **Rens. :** contact@briscope.fr

Relancer le foot à Brignais !

ÉTATS GÉNÉRAUX La Ville lance un appel à participation pour la reconstitution du club de football. La réalisation d'infrastructures dernière génération est prévue afin de développer la vie sportive et associative locale.

C'est un des objectifs de la nouvelle équipe municipale : redresser la situation du football et favoriser l'adhésion et la motivation des Brignairots en mettant en place des actions concrètes.

REDORER L'IMAGE DU CLUB LOCAL

Le club est actuellement composé de 75 adhérents. La Ville souhaite multiplier le nombre de pratiquants par quatre, d'ici 2025. Élus, bénévoles, éducateurs et sponsors, la volonté de tous est nécessaire pour la reconstitution d'un club de football représentatif d'une ville de la taille de Brignais. Le football ne se conjugue pas seulement au masculin, cet appel à participation c'est aussi l'occasion d'inviter les jeunes filles sur le terrain.

QUE LE FOOT FASSE À NOUVEAU RÊVER À BRIGNAIS !

Des travaux sont prévus courant 2022, pour la réalisation d'équipements sportifs permettant le développement de



l'activité footballistique : un terrain de football synthétique, un espace futsal, un club house et des vestiaires sur la Plaine des sports. La Ville compte se doter de nouvelles infrastructures afin de relancer le foot !

SE RETROUVER POUR MIEUX REBONDIR

Ces « états généraux du football » permettront de réunir toutes les personnes qui souhaitent s'associer à ce projet afin de leur présenter les objectifs et les moyens proposés par la Ville. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, une réunion est prévue en juin prochain, pour une présentation globale du projet. En temps voulu, vous pourrez vous inscrire via un formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Ville. Affaire à suivre. ☆

/// Rens. : Service Vie associative et animation
Tél. : 04 27 82 87 16 - vieassociative@mairie-brignais.fr



En attendant le retour des jours heureux

SENIORS Pour faire face à l'isolement, depuis le début de l'année, le Centre social propose des activités en extérieur dédiées aux personnes âgées.

Si les seniors doivent actuellement respecter le mieux possible le confinement pour préserver leur santé, il existe des possibilités pour maintenir le lien social et favoriser leur bien-être. Depuis janvier 2021, le Centre social œuvre auprès des anciens en leur proposant des activités en extérieur, telles que des balades dans Brignais.

La crise sanitaire nous aura rappelé l'importance du lien social et aura mis en lumière nos capacités à s'adapter et à innover.

ON GARDE LA FORME !

Et si vous faisiez du « foot en marchant » ? Très appréciée des seniors, cette activité mixte ouverte aux personnes de 60 ans et plus, permet de se dépenser tout en préservant le plaisir du jeu. Une réunion d'information, suivie d'une initiation d'une heure est prévue le 8 et le 15 juin à 10h au Centre social. Laissez-vous tenter !

TOURNER LA PAGE

Le Centre social prépare d'ores et déjà le retour à la vie normale. À l'origine

de nombreuses initiatives, Béatrice Letannaux, animatrice, fait partie d'un réseau partenarial qui se réunit régulièrement. Ateliers socio-esthétiques, café-rencontre, jeux pour la mémoire, ateliers animations, au Centre social on attend avec impatience le retour du public et des bénévoles qui débordent de bonne volonté. ☆

/// Rens. : Centre social et socioculturel
28, Bd de Schweighouse
04 72 31 13 32
centre.social.brignais@wanadoo.fr

« Lire et faire lire » poursuit sa mission...

LECTURE Depuis plus de 10 ans, l'association Lire et faire lire agit auprès des écoles pour familiariser les enfants à la lecture et leur donner l'envie de lire. Avec la crise sanitaire et les différents confinements, bénévoles et enfants s'adaptent: retour sur leur système D.

Lire et faire lire, c'est avant tout des moments de partage. Les lectrices bénévoles animent des ateliers de lecture dans les écoles brignairottes sur les temps scolaires et périscolaires.

ÇA C'ÉTAIT AVANT!

Septembre 2019 - Rentrée des classes. Les bénévoles de l'association retrouvent les enfants des classes maternelles et primaires pour leur faire découvrir de nouvelles histoires passionnantes. Ce sont des moments privilégiés très appréciés des élèves mais aussi des lectrices.

UN PROBLÈME, UNE SOLUTION

Mars 2020 - Annonce de la fermeture des écoles... Ce qui veut dire arrêt des ateliers de lecture. Au grand regret du petit public. Mais il faut trouver une solu-

tion, car les enfants, eux, veulent toujours entendre des histoires. Les bénévoles ont souhaité maintenir les activités de lecture en visioconférence, permettant aux élèves des classes de CP de Claudius Fournion de continuer à écouter des contes du monde entier. Ce nouveau format permet aux jeunes enfants de ne jamais perdre le fil des mots. ☆

/// Rens.: Association Lire et faire lire - 04 72 60 04 78
lireetfairelire@fol69.org



Elles ont besoin de vous

Brignais possède un tissu associatif particulièrement riche et dynamique dans le domaine social, culturel et sportif. Durement touchées par la crise sanitaire, les associations de la Ville ont besoin du soutien des Brignairots dans cette période si difficile. Soutenez vos associations qui sont essentielles à la vie de notre commune en renouvelant votre engagement.



Télex

Bain de jouvence

Située en face du Briscope, la fresque des Tard-Venus ne passe pas inaperçue! Datant d'une trentaine d'années, la sculpture va être restaurée afin de lui donner un coup de neuf. La fin des travaux est prévue pour mai/juin: affaire à suivre!

Jamais 2 sans 3...

Brignais a obtenu le label Ville Active et Sportive en 2017, puis en 2019 avec 2 lauriers. Cette labellisation récompense l'engagement de la commune en faveur du sport. Grâce à sa nouvelle politique sportive ambitieuse, Brignais tentera de décrocher son 3^e laurier en 2022.

Forum des associations

Venez à la rencontre des associations brignairottes et trouvez l'activité qui saura répondre à vos envies le samedi 4 septembre 2021 de 9h à 12h30, au Complexe sportif Pierre Minssieux. Culture, sport, solidarité, animation, éducation... de nombreuses associations de domaines divers et variés seront présentes. Venez nombreux!

Direction Tokyo!

Sélectionnée en équipe de France, l'archère de l'EVB (Section Tir à l'arc) Angéline Cohendet vise les J.O. de Tokyo qui auront lieu en juillet 2021. Elle va tout mettre en œuvre pour aller chercher des quotas olympiques, lors du Championnat d'Europe début juin, et au Tournoi de qualification olympique de Paris à la mi-juin. Nous lui souhaitons bonne chance!



Tous en musique!

Venez revivre la musique « live » avec l'Association Musicale de Brignais lors de la 4^e édition de MusicaBrignais. Rendez-vous sur la place Gamboni, le samedi 5 juin 2021 à partir de 15 h. Différents ensembles et groupes de l'association se produiront sur scène avec au programme airs classiques, traditionnels, chanson française, rock, jazz swing. Accès libre, buvette et petite restauration sur place. Apéro jazz puis chansons et danse pour clôturer la soirée vers 22 h. ☆

/// Rens.: www.amb-brignais.fr - 04 78 05 51 74

Cet événement sera organisé sous réserve de la levée des restrictions liées à la crise sanitaire.

Mai

Du 4 mai au 1^{er} juin
▶ STAGE REMISE EN SELLE (LES MARDIS)
Centre social et socioculturel
 De 10h45 à 12h15 au Centre social
 04 72 31 13 32
 > <https://csbrignais.centres-sociaux.fr>

Du 7 au 9 mai
▶ FORMATION COMMUNICATION FACILITÉE ET PSYCHOPHANIE
Trèfle à Quatre Feuilles
 > 04 78 05 47 99
 > assotrefle.a4feuilles@hotmail.com

Le 8 mai
▶ CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
Ville de Brignais / FNACA
 À 11h30 - Place du Souvenir

Le 15 mai
▶ FORMATION PSC-1
Croix Blanche
 8h30 à 17h - Villa de la Giraudière
 Infos et inscriptions:
 > 06 95 88 93 88
 > contact@croixblanche-brignais.org

Le 19 mai
▶ CONSEIL MUNICIPAL
Ville de Brignais
 20h30 - Briscope ou salle du Conseil municipal
 Retransmission en direct sur brignais.com et la page Facebook de la Ville

Le 20 mai
▶ BLACK BOY
 Avant-première du Festival de la Butte d'Or
 + d'info p.26
 > + d'infos sur www.briscope.fr

Le 21 mai
▶ LA NUIT EST BELLE
Ville de Brignais / Observatoire de St-Genis-Laval
 À partir de 18 h - Parvis du Briscope
 + d'info p.9

Le 22 mai



▶ NETTOYAGE DU GARON
Ville de Brignais
 RDV à 9h30 - Parking Complexe sportif Pierre-Minssieux + d'info p.9

Le 22 mai

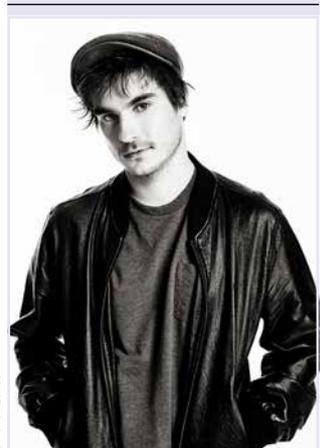


▶ PROP'NADES
Ville de Brignais / Club Echo Eco collège Jean Zay
 RDV à 10h30 - Parking Complexe sportif Pierre-Minssieux + d'info p.9

Le 26 mai

▶ ITINÉRAIRE CITOYEN
Ville de Brignais
 À 18h - Quartier de la Compassion + d'info p.16

Le 29 mai



▶ GAUVAIN SERS
 Tournée acoustique
 Briscope, 20h30
 > www.briscope.fr

▶ Juin

Le 5 juin

▶ LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE
Ville de Brignais
 De 10h à 12h - Hôtel de Ville

Le 5 juin



▶ MUSICABRIGNAIS 4ÈME ÉDITION
Association Musicale de Brignais
 De 15h à 22h - Place Gamboni

Le 8 et le 15 juin

▶ RÉUNION D'INFORMATION ET INITIATION AU FOOT EN MARCHANT POUR LES SENIORS
Centre social et socioculturel
 À 10h
 04 72 31 13 32
 > <https://csbrignais.centres-sociaux.fr>
 + d'info p.28

Du 8 au 12 juin

▶ EXPOSITION DE PEINTURES ET DE POTERIES
Centre social et socioculturel
 Au Briscope
 > <https://csbrignais.centres-sociaux.fr>

Du 8 juin au 9 juillet

▶ INSCRIPTIONS SAISON 2021-2022
École de musique de Brignais
 > 04 78 05 51 74
 > embrignais@gmail.com
 > www.ecoledemusiquedebrignais.com

Le 12 juin

▶ EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES
Halle des arts / Association des peintres de Brignais
 De 10h à 17h
 Place d'Hirschberg
 > www.lahalledesarts69.fr

Du 14 au 25 juin

▶ PARCOURS EMPLOI « UN BILLET POUR L'EMPLOI »
Ville de Brignais, Sud-Ouest Emploi La Plateforme
 Inscriptions avant le 10 juin
 > 04 37 57 45 48
 > plateforme@mairie-brignais.fr
 + d'infos p.9

Le 16 juin

▶ CONSEIL MUNICIPAL
Ville de Brignais
 20h30 - Briscope ou salle du Conseil municipal
 Retransmission en direct sur brignais.com et la page Facebook de la Ville

Le 19 juin

▶ FORMATION PSC-1
Croix Blanche
 8h30 à 17h - Villa de la Giraudière
 Infos et inscriptions:
 > 06 95 88 93 88
 > contact@croixblanche-brignais.org

Les 20 et 27 juin

▶ ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES
 De 8h à 18h
 + d'infos brignais.com

Le 21 juin

▶ FÊTE DE LA MUSIQUE
Ville de Brignais
 De 19h à 23h - Parc de l'Hôtel de Ville
 > + d'infos sur brignais.com

Le 24 juin

▶ ITINÉRAIRE CITOYEN
Ville de Brignais
 À 18h - Centre-ville
 + d'info p.16

Le 26 juin

VILLE DE BRIGNAIS

FORUM BABY DATING
- 8^e édition -



Vous recherchez un mode d'accueil ?
INSCRIVEZ-VOUS !

Rencontre PARENTS / ASSISTANTS MATERNELS

Samedi 26 juin 2021
de 9h à 13h au Briscopes • Salle d'exposition
• Événement sur inscription auprès du RAM •

Renseignements & inscriptions
VILLE DE BRIGNAIS
relais Assistants Maternels
« Les Petits Boules »
relaisasmat@mairie-brignais.fr
04 72 25 79 79
www.brignais.com



► **8^E FORUM « BABY-DATING »**
Ville de Brignais
De 9h à 13h - Au Briscopes
Inscription avant le 23 juin
> 04 72 31 79 79
> relaisasmat@mairie-brignais.fr
+ d'info p.13

Le 30 juin

► **LANCEMENT DE SAISON CULTURELLE 21-22**
Le Briscopes
Disponible en vidéo sur briscopes.fr

► **Juillet**

Le 3 juillet

► **LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE**
Ville de Brignais
De 10h à 12h - Hôtel de Ville

Le 6 juillet

► **COLLECTE DE SANG**
Amicale des donneurs de sang
Sur inscription.
De 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h
Au Briscopes
> mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Le 7 juillet

► **CONSEIL MUNICIPAL**
Ville de Brignais
20h30 - Briscopes ou salle du Conseil municipal
Retransmission en direct sur brignais.com et la page Facebook de la Ville

Du 7 au 30 juillet

► **ESPACE LOISIRS JEUNES: VACANCES D'ÉTÉ PÉRIODE 1**
Ville de Brignais
+ d'infos brignais.com

Du 7 juillet au 26 août

► **LUD'ÉTÉ**
Ville de Brignais - Ludothèque
Mercredis et jeudis de 8h45 à 11h45
Mardis et jeudis de 15h à 17h30
Parc de la Villa de la Giraudière
Famille avec enfant de 0 à 11 ans
> 04 87 25 20 05 ou
04 72 31 68 11

Du 7 au 30 juillet

► **ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ANS)**
Centre social et socioculturel
De 8h à 18h au Centre social
> 04 72 31 13 32
> <https://csbrignais.centres-sociaux.fr>

Le 13 juillet



► **FÊTE NATIONALE: FEU D'ARTIFICE**
Ville de Brignais
À 22h30
> brignais.com

Du 19 au 30 juillet

► **COLONIE DE VACANCES (6-11 ANS)**
Centre social et socioculturel
À Méaudre (Vercors)
> 04 72 31 13 32
> <https://csbrignais.centres-sociaux.fr>

Du 26 au 30 juillet

► **SÉJOUR ADOS (12-15 ANS)**
Centre social et socioculturel
Ile Ste Marguerite (Alpes-Mari-times)
> 04 72 31 13 32
> <https://csbrignais.centres-sociaux.fr>

► **Août**

Du 9 août au 1^{er} septembre

► **ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ANS)**
Centre social et socioculturel
De 8h à 18h au Centre social
> <https://csbrignais.centres-sociaux.fr>

Du 16 au 27 août

► **ESPACE LOISIRS JEUNES: VACANCES D'ÉTÉ PÉRIODE 2**
Ville de Brignais
+ d'infos brignais.com

Du 23 août au 3 septembre

► **INSCRIPTIONS SAISON 2021-2022**
École de musique de Brignais
> 04 78 05 51 74
> embrignais@gmail.com
> www.ecoledemusiquedebrignais.com

► **Septembre**

Le 4 septembre



► **FORUM DES ASSOCIATIONS**
Ville de Brignais
9h à 12h30 - Complexe sportif Pierre Minssieux

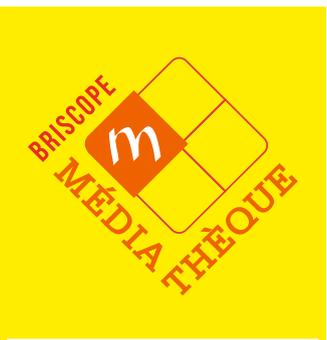
Le 4 septembre

► **LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE**
Ville de Brignais
De 10h à 12h - Hôtel de Ville

Le 6 septembre

► **COLLECTE DE SANG**
Amicale des donneurs de sang
Sur inscription
De 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h
Briscopes
> mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Dans le contexte de la crise sanitaire, les événements annoncés sont soumis à modification/annulation en fonction des recommandations en vigueur décidées par l'État. Consultez les informations à jour sur brignais.com ou la page Facebook de la Ville.



Le 5 mai

► **RACONTAGE BILINGUE LSF - LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE**
Animé par Hélène Guay
À 9h30, 10h30 et 11h30
De 3 à 6 ans

Le 12 mai

► **TOURNOI DE JEUX VIDÉO**
8-10 ans
14h30-17h

Le 5 juin

► **LES ÉCOLOPOUX**
Cie Tiens-toi droit
À 10h30
Dès 5 ans

Le 9 juin

► **LUDO LIVRES**
De 9h à 11h30 - Parc de l'Hôtel de Ville
De 0 à 6 ans
> Tél. 04 87 25 20 05

Le 12 juin

► **ATELIER DIY - ZÉRO DÉCHET**
À 10h30
Dès 10 ans

Le 16 juin

► **LUDO LIVRES**
De 9h à 11h30 - Parc de l'Hôtel de Ville - De 0 à 6 ans
> Tél. 04 87 25 20 05

Le 19 juin

► **TOURNOI DE JEUX VIDÉO**
10-12 ans
10h - 12h30

Le 23 juin

► **LUDO LIVRES**
De 9h à 11h30 - Parc de l'Hôtel de Ville - De 0 à 6 ans
> Tél. 04 87 25 20 05

Le 30 juin

► **LUDO LIVRES**
De 9h à 11h30 - Parc de l'Hôtel de Ville - De 0 à 6 ans
> Tél. 04 87 25 20 05

PARLONS
BRIGNAIS

Parlons de « l'après-covid »

Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais gageons que la campagne de vaccination qui s'accélère nous laisse entrevoir une sortie de crise sanitaire. Il nous incombe de préparer la commune à retrouver toute sa vitalité.

Pour le monde associatif, nous avons ouvert place Hirschberg le guichet unique associatif. Déjà opérationnel, il agit auprès des associations pour les aider à relancer leurs activités et préparer la rentrée de septembre. Face à la demande croissante de mise à disposition de salles, nous nous engageons dans des investissements majeurs comme le projet de la salle festive et nous activons également des solutions immédiates comme l'installation de la structure modulaire au Bri'Sport. Par ailleurs les travaux d'aménagement de la plaine des sports vont démarrer avec la création d'un préau derrière le gymnase Pierre Minssieux.

Les travaux de transformation de l'école Jean Moulin vont commencer cet été. En lien avec ce secteur où les derniers bâtiments sortent de terre, nous avons engagé une action visant à définir les besoins des habitants du quartier des Pérouses.

Dès la fin des travaux d'aménagement de la rue Mère Élise Rivet cet été, nous accueillerons la première ligne TCL à Brignais. Le transfert de compétences mobilités à la CCVG nous garantit d'être impliqués dans le futur Sytral, et nous œuvrons d'ores et déjà à définir l'organisation des mobilités sur notre territoire.

Pour marquer ce début de mandat, nous tenons à souligner certaines actions qui témoignent d'une préoccupation environnementale forte de notre groupe : en participant à l'opération « La nuit est belle » nous voulons rappeler la nécessité de s'interroger sur certains excès de notre société de consommation. En matière d'urbanisme nous continuons à traiter

les îlots de chaleur : après le projet de végétalisation des cours de l'école Jean Moulin, nous lançons celui de la place Hirschberg en consultant les Brignairots pour recueillir leurs idées et définir avec eux les équilibres à trouver entre usages et densification végétale.

Dans les prochains mois nous mettrons à votre disposition un document qui décrit l'ensemble des projets que nous comptons réaliser pendant ce mandat.

Prenez soin de vous et profitez des beaux jours à venir.

Les élus Parlons Brignais

BRIGNAIS
ENSEMBLE

Pas de vision à long terme !

Tous les ans, la commune construit **son budget** et le présente au vote en conseil municipal.

Vos élus « Brignais Ensemble » ont voté CONTRE le 7 avril dernier. Loin d'être un vote systématique d'opposition, il s'agit d'un acte réfléchi, basé à la fois sur l'expérience d'anciens élus et sur une analyse approfondie des éléments présentés en Conseil.

La construction du budget est un acte essentiel pour toute collectivité.

Sa part « Fonctionnement » permet la vie quotidienne de la ville et de ses services ; au travers de sa part « Investissement », il se doit de **préparer l'avenir pour le bien commun.**

Mais, pour investir à bon escient, encore faut-il savoir où l'on va... Aussi, après 10 mois de mandat et plusieurs années à préparer ce qu'elle appelait « la relève », est-il très surprenant que la majorité ne soit pas capable de présenter un Plan de

Mandat détaillant les investissements qu'elle propose...

Pourquoi faudrait-il réaliser ces investissements plutôt que d'autres ? Sont-ils vraiment prioritaires alors que la crise Covid rebat les cartes et risque d'entraîner des bouleversements économiques et sociaux majeurs ? Au-delà de cette crise, la société est en pleine mutation. **Brignais doit faire preuve d'imagination, s'adapter et répondre aux besoins actuels de ses habitants :** ce n'est malheureusement pas le cas avec ce budget.

Pour quels montants et pour combien de temps les investissements proposés vont-ils peser sur les finances de la commune... enfin, sur vos finances, habitants de Brignais ?

Malgré nos demandes répétées, nous n'en saurons rien avant 6 mois au moins... si le maire finit effectivement par nous présenter son **Plan Pluriannuel d'Investissements.** La majorité actuelle profite d'un contexte financier

favorable du fait d'une gestion très saine de la commune ces dernières années. L'endettement est faible, bien en dessous de la majorité des communes françaises. Nous verrons ce qu'il en sera à l'avenir... Impossible dans ces conditions de dire « Oui » à ce **budget imprécis et sans vision sur la durée du mandat...** Difficile surtout de savoir où l'on va... ce qui n'est malheureusement pas très rassurant pour la suite...

Toute l'équipe Brignais Ensemble reste à votre écoute, À bientôt !

Votre équipe Brignais Ensemble



MIEUX VIVRE
À BRIGNAIS

Budget 2021... « Doit mieux faire »

Nos propositions pour Brignais devraient servir les majorités qui se succèdent pour être novatrices... mais non ! Pourtant les urgences n'attendent pas !

Pour les TCL nous avons raison depuis 30 ans ! C'est la loi LOM qui les aura poussés à contacter le SYTRAL en 2018 pour adhérer en 2022 via la CCVG. Que de temps perdu !

Pour la crise sanitaire : pourquoi seules les associations humanitaires luttent-elles contre la précarité ? Où sont dans le budget les moyens affichés pour les politiques sociale, économique et de prévention/santé pour étudiants, jeunes sans emploi, familles, seniors dans l'angoisse des fins de mois ?

Pour la crise climatique à venir : soyons lucides, elle sera sans pareille avec celle que nous vivons.

Où sont dans le budget les politiques environnementales pour réduire

drastiquement les émissions de CO2 et rester sous les 1,5 °C de réchauffement de la planète ? Les dernières gelées ne sont-elles pas assez alarmantes pour ne pas prévoir un plan pour nos paysans locaux en achetant chez eux avant tout ?

Où trouver dans ce budget, des engagements sur des questions fondamentales pour contribuer :

- aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial du Syndicat de l'Ouest Lyonnais et à un service d'accompagnement assuré par l'Agence Locale Transition Énergétique du Rhône (ALTE69), pour la rénovation énergétique des logements ?

- à la suppression des îlots de chaleur existants et à venir avec les nouvelles constructions ?

- à des alternatives aux motorisations thermiques pour mieux respirer et à des accords commune-paysans locaux pour « manger mieux à l'école » ?

- à des actions avec le SITOM pour diminuer nos déchets et les valoriser (ressour-

ceries, recycleries, chaufferies biomasse, méthaniseurs agricoles) ?

Après notre analyse, ce budget 2021 manque de vision à long terme pour répondre humainement à ces crises.

Nous ne lâcherons rien parce que nous voulons des politiques environnementales et humaines volontaristes, audacieuses. Laissons choir règlements de comptes et invectives d'élus loin des enjeux que les crises appellent !

Demeurons des élus exigeants, responsables et dignes pour Mieux Vivre à Brignais d'abord.

Christiane Constant, Lionel Catrain



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

- Des repas à la carte à **composer vous-même**.
- Chaque jour de l'année, un **grand choix de plats** savoureux et variés.
- Les **conseils d'une diététicienne** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** sur simple appel téléphonique.



À PARTIR DE 12,15€ TTC
(soit 8.35€ après aides fiscales)

www.les-menus-services.com

Portage de repas à Brignais

Contactez
votre agence de
Ste-Foy-les-Lyon
04 37 57 90 03



Illustrations: La Pompadour



SI
SERVICES À
LA PERSONNE

**Aides fiscales
sur les prestations
de services
à la personne**
Loi de finances n° 2016-
1917 du 29 /12/2016

Hôtel de Ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 62 27
contact@mairie-brignais.fr - www.brignais.com

Accueil du public : Lundi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Samedi de 9 h à 12 h (Services Accueil et citoyenneté, État civil, Cabinet du Maire uniquement)

Poste de Police Municipale

2, rue Paul Bovier Lapièrre - Tél. : 04 72 31 60 28
0 8000 69530 (appel libre)

policemunicipale@mairie-brignais.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 00 - Mercredi : 8 h 30 à 12 h

Le Maire

Serge BERARD. Sur rendez-vous: Cabinet du Maire au
04 78 05 62 03 - maire@mairie-brignais.fr

📧 Pour envoyer un courriel aux adjoints et conseillers,
tapez son nom suivi de @mairie-brignais.fr

Exemple: Anne-Claire Rouanet = rouanet@mairie-brignais.fr

Adjoint(e)s au Maire

Anne-Claire ROUANET: Culture et communication

Michèle EVMARD: Solidarité et citoyenneté

Sébastien FRANÇOIS: Enfance, jeunesse et vie scolaire

Agnès BERAL: Finances et ressources humaines

Jean-Philippe GILLET: Transition écologique et mobilité

Anne-Marie MANDRONI: Animation, vie associative et jumelage

Claude MARCOLET: Sport

Valérie GRILLON: Urbanisme et aménagement

Nicolas KELEN: Numérique et innovation

Conseillers municipaux délégués

Erwan LE SAUX: Voirie et réseaux

Marie DECHESNE: Emploi et jeunesse

Pierre FRESSYNET: Ressources humaines

Christine MARCILLIERE: Environnement

Bruno THUET: Bâtiments

Béatrice DHENNIN: Budget

Jean-Philippe SANTONI: Mémoire et patrimoine, en charge du Conseil municipal junior

Florence RICHARD: Petite enfance

Anne-Charlotte DANNEEL: Commerce

Conseillers municipaux en charge de dossiers

Guy BOISSERIN: Vice-président de la CCVG (patrimoine et bâtiments communaux)

Christelle RIVAT: Coordination veille sanitaire

Béatrice VERDIER: Seniors

Philippe BELLEVERGUE: Économie

Roger REMILLY: Voirie, Vice-président SYSEG et SIDESOL

Jessica DIONISIO: Logement

Élus de l'opposition

> Liste Brignais ensemble

Lionel BRUNEL

Sylvie GUINET

Laurence BEUGRAS

Radhouane ZAYANI

Solange VENDITTELLI

Isabelle WEULERSSE

> Liste Mieux vivre à Brignais

Christiane CONSTANT

Lionel CATRAIN

Permanences en mairie

■ **Service urbanisme :** ouverture au public les après-midi. Le matin sur RDV. Tél. : 04 78 05 62 11. Permanences tél. mardi, mercredi et jeudi de 13 h à 17 h. Accueil physique sur rendez-vous.

■ **Permanence du CAUE :** 1^{er} jeudi du mois sur RDV au 04 72 07 44 55

■ **Caisse d'allocations familiales :** tous les lundis (hors vacances scolaires) de 13 h 30 à 16 h 15 sur RDV. Tél. : 04 78 05 15 11

■ **Service social de la Sécurité sociale :** permanence tous les vendredis de 9 h à 12 h sur RDV. Tél. : 04 27 82 23 50

■ **Juriste :** tous les mercredis, de 9 h à 11 h sur RDV. Tél. : 04 78 05 15 11

■ **Ligue contre le Cancer :** plus de permanences, nous contacter au 04 78 05 15 11

■ **Médiation familiale :** un mardi par mois non fixe, de 14 h à 16 h sur RDV. Tél. : 06 80 82 85 41

■ **Défenseur des droits :** le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h 30 sur RDV. Tél. : 04 78 05 15 11

■ **Accompagnement administratif :** 2^e et 4^e jeudi du mois de 13 h 45 à 16 h 45 sur RDV au 04 78 05 15 11

■ **Mutuelle communale :** une fois par mois, renseignements auprès du CCAS au 04 78 05 62 28

Syndicats intercommunaux

■ **Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) :**

Regroupement de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 78 72 - www.ccvaledudugaron.com

Maison de l'Intercommunalité

ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais
Réunis à l'adresse ci-dessus :

■ **SITOM** (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères Sud Rhône) - Tél. : 04 72 31 90 72 - www.sitom-sud-rhone.com

■ **SMAGGA** (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin-versant du Garon) - Tél. : 04 72 31 90 80 - www.contratderivieredugaron.fr

■ **SYSEG** (Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors)
Tél. : 04 72 31 90 73 - www.syseg.fr

Encombrants

Déchetterie intercommunale : Rue des Ronzières Tél. : 04 72 31 90 88
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

- de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (du 1/03 au 31/10)

- de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (du 2/11 au 28/02)

Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Fermeture hebdomadaire les mardi et dimanche.

Service de collecte des encombrants : le 1^{er} mercredi des mois impairs. **Réservé aux personnes invalides ou aux handicapés** qui ne peuvent se rendre à la déchetterie et auxquelles leurs proches ne peuvent se substituer.

Téléphonez au minimum 5 jours avant en mairie de Brignais au 04 78 05 62 07 pour prendre rendez-vous.

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

Bureau de Chaponost - 16 rue René Chopard, 69630 Chaponost

Tél. : 04 78 45 09 52 / accueil.chaponost@montsdulyonnaistourisme.fr

www.montsdulyonnaistourisme.fr - Facebook: montsdulyonnaistourisme

Contact et urgences

■ **Urgences médicales :** 15 (SAMU)

■ **Maison médicale de Garde :** 2A route de Lyon à Brignais / 04 72 33 00 33 / Permanence du lundi au vendredi de 20 h à 22 h; Samedi de 12 h à 22 h; Dimanche et jours fériés de 8 h à 22 h)

■ **Police :** 17

■ **Pompiers :** 18 ou 112

■ **Centre anti-poison :** Hôpital Edouard Herriot - 5, place Arsonval 69003 Lyon
Tél. : 04 72 11 69 11

■ **Centre des grands brûlés :** Hôpital Saint-Joseph et Saint-Luc
Tél. : 04 78 61 89 48

■ **Gendarmerie de Brignais :** 20, rue du Presbytère
Tél. : 04 78 05 18 42

Brignais Mag

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au service Communication en appelant le numéro direct: 04 78 05 62 15.

Le prochain numéro de Brignais Magazine paraîtra en septembre 2021.

Bon a savoir

Défenseur des droits

Une permanence du Défenseur des droits est assurée depuis 2018 par Madame Daouzli, déléguée du défenseur des droits à la mairie de Brignais. Le Défenseur des droits est une institution indépendante chargée de défendre les droits et les libertés individuelles dans le cadre de 5 domaines déterminés par la loi : défense des droits des usagers des services publics, respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité, défense et promotion des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, orientation et protection des lanceurs d'alerte.

Rens. : Permanences gratuites sur rendez-vous le 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h 15 au 04 78 05 15 11



NOUVEAU



**LE GARAGE VENET
ACCUEILLE CITROËN**

**VENTE VÉHICULES
NEUFS ET D'OCCASION
MÉCANIQUE ET CARROSSERIE**

**VOTRE RÉVISION
CONSTRUCTEUR À PARTIR
DE 99€***



*Détails de l'offre et conditions en point de vente


Groupe FAHY
AUTOMOBILES
Simplement différent

GARAGE VENET - BRIGNAIS
04.78.05.36.55
2-4 BOULEVARD ANDRÉ LASSAGNE



SPAR

C'EST LE PRINTEMPS, LES BROCHETTES MAISON SONT DE RETOUR !

MES
COURSES
SUR
SPAR.FR



PRODUITS
QUALITATIFS
D'ARTISANS



DIMANCHE
DE 8H30
À 12H30

PRODUITS BIO
EN VRAC



TOUS LES
WEEK-ENDS
UN PLAT
CUISINÉ

NOUVEAUX
AVANTAGES
CARTE DE FIDÉLITÉ



PAIN CUIT
SUR PLACE

 spar brignais

1 PLACE DU 8 MAI 1945
BRIGNAIS
TÉL. 04 78 05 21 78

SPAR  **Supermarché**